BnF Gallica

L'Écho de Paris

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. L'Écho de Paris. 1898-06-16.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

15e ANNÉE. — N° 5134 — Cinq Centimes — Dans toute la France — Cinq Centimes — JEUDI 16 JUIN 1898

L'ÉCHO DE PARIS

JOURNAL LITTÉRAIRE ET POLITIQUE DU MATIN

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 2, RUE TAITBOUT (BOULEVARD DES ITALIENS)

VALENTIN SIMOND, DIRECTEUR

ANNONCES, RÉCLAMES et FAITS DIVERS
Chez MM. LAGRANGE, CERF ET Cie, 6, place de la Bourse
et dans les bureaux de *L'Écho de Paris*

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Publicité de première et deuxième page exclusivement aux bureaux de « L'ÉCHO DE PARIS », 2, rue Taitbout

VALENTIN SIMOND, DIRECTEUR

ABONNEMENTS

	UN MOIS	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
PARIS ET DÉPARTEMENTS . .	3 fr.	6 fr.	12 fr.	24 fr.
UNION POSTALE.	5 fr.	14 fr.	27 fr.	53 fr.

DÉPÔT LÉGAL Seine N° 764 1898

LA

Bataille Parlementaire

Sous le premier Empire, au temps où Napoléon avait soumis la presse à un régime de sa façon, un railleur disait : « Je viens de lire les journaux étrangers, j'ai des nouvelles de Paris. » L'esprit de parti en est presque arrivé chez nous, aujourd'hui, au résultat obtenu par la tyrannie impériale ! J'ai lu, ce matin, une bonne demi-douzaine de journaux, donnant le compte rendu de la séance d'hier, et je n'en suis pas plus avancé pour cela. Les uns me disent que le ministère a triomphé et que son chef et son porte-parole, M. Méline, a prononcé un discours admirable qui l'a fait maître de la Chambre. Les autres m'assurent qu'il a « bafouillé », que M. Bourgeois et M. Millerand ont parlé comme Mirabeau et que le cabinet n'a plus qu'à s'en aller, foudroyé par leur éloquence. Et je serais, en vérité, fort embarrassé, si je n'avais eu la ressource de lire le *Journal officiel*.

Le *Journal officiel* donne, en effet, un compte rendu documentaire auquel on peut se référer. Il atténue les choses, il est vrai : mais, avec un peu d'habitude, on peut les remettre au point. Il suffit de connaître ses euphémismes. On sait qu' « interruption prolongée » signifie « boucan » et que la phrase : « M. X... prononce quelques paroles qui se perdent dans le bruit », veut dire qu'un député s'est laissé emporter à quelque sottise que le *Journal officiel* voile pudiquement. Pour le reste, il nous donne le texte authentique, revisé par les orateurs, des discours prononcés et on peut juger sur pièces, comme on dit au Palais, ce qui n'est pas une mauvaise manière de juger, car elle nous met à l'abri des émotions et des surprises des incidents d'audience.

Ce que sera la journée d'aujourd'hui, je l'ignore et j'ignore encore le résultat du débat engagé. A l'heure où j'écris, j'en reste à la journée de lundi. Il me semble que l'essentiel a été dit sur les deux politiques en présence et il ne me déplaît pas d'en donner mon avis, sans être troublé ou passionné par les événements contingents. Quoi qu'il arrive, cet avis ne saurait être modifié. Car — et sur ce point personne n'a contredit M. Méline — la question, pour le pays au moins, n'est ni une question de portefeuille, ni une question de personne. Elle est beaucoup plus haute. Il s'agit de savoir comment, en des circonstances importantes à l'intérieur et graves à l'extérieur, la France entend être gouvernée : il s'agit d'établir d'une façon nette, définitive et pratique le résultat de la dernière consultation nationale. Voyons ce que chaque orateur a dit, ce qu'il propose, en gardant au débat son caractère abstrait, en le dégageant des préoccupations de personnes, plus vives, malheureusement, au Parlement que devant l'opinion publique.

Si long qu'il soit, le discours de M. Méline a un mérite qu'on ne peut lui contester : c'est celui de la franchise et de la netteté. Il sue l'honnêteté politique, honnêteté que n'ont pas toujours des hommes à qui on ne peut pas, d'ailleurs, refuser l'honnêteté privée, plus facile. Sur toutes choses, le chef du cabinet a dit sa pensée et même ses idées de derrière la tête. Ce que je retiens d'abord de son programme, comme étant ce qui m'est le plus doux à espérer, c'est cette déclaration qu'il a faite : que la République devait s'occuper de soulager les misères, toutes les misères, en travaillant sans relâche à faire entrer dans nos lois ce « plus de justice » après lequel nous soupirons, souvent déçus, jamais lassés. Il est parfaitement clair que les plus patients finiraient par s'impatienter si on ajournait trop longtemps la réforme de lois iniques et de pratiques scandaleuses dont il en est — je me suis amusé à le démontrer — qui remontent au règne de Louis XIV. Je ne prétends pas que la République doive être la République privilégiée des ouvriers ou des paysans, comme le prêchent certains révolutionnaires tyranniques : elle doit être la République de tout le monde. Et c'est pour cela qu'elle ne doit pas être celle des robins, qui sont devenus, à la fois, les maîtres et la plaie de notre pays qu'ils dévorent. Tous les travailleurs, en France, ont besoin, pour faire fortune, d'activité, d'ordre, d'intelligence; et, hélas ! combien qui, avec ces mérites, ne réussissent pas ! Seul, le robin parasite, exerçant une procédure fiscale dont il profite, est sûr, si imbécile qu'il puisse être, d'édifier sa richesse sur la ruine des citoyens. Le Palais de Justice et le Tribunal de commerce sont deux immenses et redoutables banques d'usure, dont les suçoirs s'étendent sur le pays, l'anémiant. Réformes des codes, encouragement au crédit et à la mutualité, décentralisation et simplification administrative, assistance publique généralisée, c'est là ce que nous attendons de la République, ce qu'elle a commencé à nous donner avec la loi Barthou. Mais pour qu'aboutissent ces réformes, dont M. Méline n'a pas méconnu la nécessité, il faut, comme il l'a dit, que la Chambre amende ses procédés de travail et que les choses les plus urgentes, de renvois en renvois, ne soient pas léguées d'une session à une autre, sans jamais aboutir. On a reproché à la politique du cabinet d'être seulement négative. Mais qu'elle nous donne uniquement la moitié des satisfactions que nous attendons, cette politique aura plus fait pour le progrès que n'ont fait les quatre ou cinq cabinets radicaux qui n'ont ambitionné et obtenu le pouvoir que pour faire constater leur impuissance !

Qu'y a-t-il, en effet, dans les discours de MM. Millerand et L. Bourgeois, plus particulièrement dans le dernier, sorte de discours-ministre ? Rien — que des manifestations vaines. Manifestation en faveur de l'impôt sur le revenu, mal défini, que les socialistes n'acceptent que s'il signifie dépouillement et inquisition et dont le pays ne veut pas ; manifestation contre le « cléricalisme », qui n'a plus de raison d'être, ni philosophique, ni pratique, dans un pays de liberté de conscience, où la loi, d'après le propos d'un monarchiste « athée » et depuis que le chef de la chrétienté a nettement séparé la cause de la religion de celle de la monarchie ; manifestation contre les ralliés, c'est-à-dire contre la République ouverte, allant contre cette loi et contre cette observation qu'un pouvoir incontesté, après trente ans d'existence, n'a jamais pu se passer du concours des générations nouvelles venant à lui et lui apportant un sang jeune et nouveau. On ne peut pas gouverner, que diable ! rien qu'avec des proscrits de Décembre (ils sont presque tous morts), ni avec des radicaux-socialistes d'origine : ça gênerait M. Bourgeois lui-même. Y a-t-il, je vous le demande, rien de plus « négatif » que ces « manifestations » dont on peut faire un joli discours, dont je défie bien qu'on fasse un programme pratique de gouvernement ? Et tandis que M. Bourgeois reproche à M. Méline d'avoir compté parfois dans sa majorité des votes de conservateurs de droite, dont il n'y a pas dix, peut-être, qui aient été élus comme monarchistes, où M. L. Bourgeois trouverait-il sa majorité ? Forcément, chez les socialistes. Mais croyez-vous que ceux-ci soient déjà très satisfaits du *distinguo* qu'on rencontre dans le discours de M. Bourgeois, flattant les socialistes, mais reniant les collectivistes ? Peut-on dire plus clairement à un parti qu'on veut bien se servir de lui, mais qu'on refuse de le servir ? Pour moi, si j'étais socialiste (je le suis, mais pas à la façon des sectaires groupés sous des chefs et enfermés dans des formules), j'aimerais mieux être indépendant avec un cabinet républicain-progressiste que domestiqué par un ministère radical, et j'attendrais plus de la première situation que de la seconde.

Ce qui me ferait redouter l'avènement d'un cabinet radical, c'est que, d'apparence, il serait un obstacle, un péril même pour les graves affaires que nous avons sur les bras. Sinon, j'aimerais presque le voir au pouvoir, convaincu qu'il ne faudrait pas trois mois pour démontrer — c'est depuis longtemps ma thèse — que le parti radical est un parti mort, étant un parti *inutile*. Les réformes sociales souhaitables, possibles, acceptées du pays, les progressistes peuvent les accomplir ; et, en fait, ceci est indéniable, c'est à eux qu'on doit presque tous les progrès réalisés. Pour ces réformes, on n'a pas besoin des radicaux. Quant à satisfaire les socialistes, ils y sont impuissants. Ils ne peuvent pas les associer au pouvoir. Ils sont condamnés à les tromper, à ne leur donner que des paroles. Le parti radical n'est plus qu'un vocable, un mot retentissant (comme tout ce qui est creux) derrière lequel apparaît un groupe de politiciens, souvent distingués, parfois et aussi souvent médiocres, également avides du pouvoir et pleins de rancune de l'avoir perdu. C'est, en réalité, le groupement le plus arriéré de la Chambre, le plus étroit, le moins au courant de l'opinion nouvelle. C'est le royaume des formules et des rengaines aussi. N'est-ce pas de ses bancs qu'est parti ce mot, d'un comique incomparable, que M. Méline préparait un 2 Décembre ? Dans un vieux vaudeville, on voyait un grognard retraité, qui n'ouvrait la bouche que pour raconter la retraite de Russie ; et, aussitôt qu'il entamait son récit, la neige se mettait à tomber autour de lui. Il me paraît symboliser, ce vieux grognard, les radicaux purs, qui ne font rien que raconter les mêmes vieilles histoires et autour de qui tombe la pluie d'un discours de M. Brisson... Combien préférables, plus utiles même, sont les socialistes, quand, restant des réformateurs, ils ne se font pas politiciens ! Que leurs revendications soient chimériques pour les trois quarts, qu'elles prennent une forme détestable lorsqu'elles se font dictatoriales et révolutionnaires, j'en demeure d'accord. Mais on peut s'entendre avec eux sur quelques points légitimes et utiles. On peut les estimer et les aimer pour leur rêve, qui n'est pas le cauchemar du portefeuille perdu à reconquérir. La logique veut qu'une partie des radicaux aille à eux, que l'autre se rapproche des progressistes. Car le groupement actuel, très fictif, n'a guère sa raison d'être. Il me paraît que le débat actuel montre ses inconvénients au pays, avide de voir se former une majorité républicaine stable. Et, bien qu'ignorant, à l'heure où j'écris, comment finiront les choses, je ne serais pas surpris qu'elles allassent forcément vers l'entente et la détente. L'intérêt du pays le veut, et on doit espérer que le dernier mot lui restera.

NESTOR.

Nos lecteurs trouveront à la 3e page notre DERNIERE HEURE et nos Dépêches de 3 HEURES DU MATIN.

ÉCHOS

Aujourd'hui, à deux heures, courses à Enghien.

GAGNANTS DE SAINT-GEORGES

Prix du Quercy : Revenant, Frontignan.

Prix de l'Angoumois : Roitelet II, Fanfaron.

Prix de la Saintonge : Ecurie Liénart, Jehan de Saintré.

Prix du Début : Le Cygne, Ecurie Tracy.

Prix de l'Adour : Ecurie Liénart, Lamartine.

Observations météorologiques de l'*Echo de Paris* du 14 juin 1898 :

Temp. plus basse, à 4 h. 45 m...	8°7	au-dessus.
— à 7 h. du matin.....	11°9	—
— à 2 h. du soir.....	16°8	—
— à 9 h. du soir.....	13°4	—
— à minuit.....	12°9	—
— plus élevée, à 2 h. 40 m..	17°5	—
— moyenne de la journée....	13°1	—
— inf. à la normale d'env..	4°5	

Temps probable pour aujourd'hui : Nuageux. Temp. douce.

Seine..... 17°
Marne..... 16°4

LA POLITIQUE

La bataille s'est poursuivie ardente, en cette seconde journée, et la mêlée a été telle qu'on s'est séparé dans la confusion la plus absolue.

M. Méline très bravement, dès le début, est venu répondre à M. Bourgeois, puis après une courte riposte de celui-ci nous avons entendu un virulent réquisitoire de M. Trouillot, M. Ribot est intervenu à son tour et enfin M. Brisson a donné à la dernière minute,

Et malgré tous ces discours — et je néglige ceux de M. de Cassagnac, de M. Drumont, de M. Denys Cochin — l'incohérence la plus parfaite s'est manifestée dans les scrutins.

Le gouvernement a finalement conservé une majorité de douze voix ; mais dans l'ensemble de son ordre du jour figure une phrase dont il ne voulait pas et qui lui a été imposée.

Que conclure, sinon que cette Chambre est, comme nous l'avons dit dès le premier jour, tellement divisée qu'on peut tout craindre de ses caprices ? Le pays ne verra pas sans appréhension pour l'avenir la démonstration d'impuissance qui vient d'avoir lieu.

PERTINAX.

A l'Elysée.

Le président de la République a reçu, hier matin, le bureau nouvellement élu de la Chambre des députés, vice-présidents, secrétaires et questeurs.

***

Le président de la République offrira, samedi prochain, un dîner en l'honneur des membres du bureau du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris.

Pour le 1er juillet, l'armée italienne aura transformé sa mobilisation.

88 districts de recrutement, disposant de 390 officiers, préparent l'appel des classes et leur incorporation en temps de paix. Les districts tiennent les contrôles des réservistes, mais ne les mettent pas en route. Les opérations de la mobilisation incombent, sans exception, aux unités actives ou à leurs dépôts. A la fin du mois, les anciennes compagnies de troupe attachées aux districts seront fondues dans les régiments d'infanterie.

L'appel de 100,000 réservistes pour la répression des mouvements révolutionnaires du printemps s'est accompli avec une précision qui fait honneur à l'état-major italien. La simplification de son service de mobilisation est frappante, et si la permanence des troupes dans les garnisons pouvait coïncider avec le recrutement régional, nous pourrions en France envier le rouage initial de l'organisation militaire de nos voisins.

Pages d'Agenda

Mardi 14 juin. — SAINT RUFIN.

C'est à vous, s'il vous plaît, que ce discours s'adresse.
MOLIÈRE.

Je voudrais poser quelques questions intéressantes pour le public féminin à M. le chef de gare de la gare Saint-Lazare :

1° Pourquoi, à onze heures moins dix du soir, les voyageurs de la ligne de Saint-Germain, munis de billets de première classe, se voient-il refuser l'entrée de la salle d'attente des premières classes ?

2° Pourquoi une voyageuse, ayant à se plaindre de l'insolence d'un employé, ne trouve-t-elle pas tout de suite un autre employé pour la conduire, sur sa demande, soit au chef de gare, soit au chef de service ?

3° Pourquoi le surveillant, qu'elle finit par découvrir elle-même, — après s'être heurtée à beaucoup de malveillance et de rires moqueurs, — se dérobe-t-il, alléguant que ce n'est pas son affaire, mais l'affaire du chef de service ?

4° Pourquoi refuse-t-il de lui indiquer le chef de service ?

5° Pourquoi lui faut-il attendre l'ouverture des portes, cinq minutes avant le départ du train, pour arriver enfin au chef de service ?

6° Pourquoi le chef de service n'était-il pas là où sa présence eût été si opportune et se tenait-il sur le quai désert de la gare, derrière les portes fermées, par conséquent inaccessible au public ?

7° Pourquoi, en l'absence du chef de gare, un sous-chef ne se trouve-t-il pas là ?...

Je sais bien qu'il a été offert à la voyageuse insultée le registre des réclamations comme fiche de dédommagement.

Mais cette voyageuse, une bonne âme, ne demande ni la tête ni même la perte d'emploi du maladroit ; elle eût voulu seulement que le chef de service, au lieu de lire paisiblement son journal loin du bruit de la foule, s'occupât un peu du scandale provoqué par son subordonné, lui imposât silence, et fît respecter une femme qui n'avait eu qu'un seul tort : demander l'heure exacte du départ du train.

Maintenant, si M. le chef de gare de la gare Saint-Lazare veut savoir le nom de cette voyageuse, le voici : c'est
SIMONE.

Avant-hier, à la première de l'Opéra-Comique, une fois le rideau baissé (combien lentement !) sur le dernier accord, le régisseur est venu proclamer, selon la coutume, les noms des auteurs de la *Bohème* : « Mesdames, Messieurs, la pièce que l'Opéra-Comique a eu l'honneur de représenter devant vous est de MM. Giacoso et Illica ; la traduction française est de M. Paul Ferrier ; la musique est de M. Puccini ».

Il n'a oublié que... Mürger ! Le nom de Mürger ne figure pas sur la partition ; on l'a également omis sur les affiches.

***

Par contre, Henry Mürger sera fêté le 24 juin par les bohèmes du pays Latin. Ce jour-là seront organisés une visite au monument du poète et un banquet. La cotisation demandée aux adhérents est de 70 centimes, moyennant lesquels on aura sa place au banquet. Quant à y déguster du champagne, ceci est une autre affaire...

M. Auguste Pellerin a fait auprès de M. Rodin une nouvelle démarche et lui a offert, pour un exemplaire unique du Balzac (bronze sans piédestal), la somme demandée par l'auteur, c'est-à-dire 20,000 francs.

M. Rodin a remercié M. Pellerin, mais a déclaré qu'il s'en tenait à ce qu'il avait décidé ; il gardera la statue dans son atelier.

Le marchand de cigales.

Le peintre Auguste Truphème était le trésorier de la *Cigale*, et, comme tel, il organisait les banquets mensuels de cette société et dirigeait son petit journal, le *Mois cigalier*.

Il avait aussi la spécialité de distribuer aux nouveaux cigaliers l'insigne de l'association, la *cigale d'or*.

C'est lui qui fut chargé de la confection de la cigale que M. Benjamin Constant remit à M. Félix Faure, lors de son récent voyage à Orange.

M. Truphème avait toujours sur lui plusieurs modèles de cigales. Selon la bourse du cigalier, il offrait des insignes en or, en argent doré ou en bronze doré...

C'était, selon un mot de Clovis Hugues, l'idéal marchand de cigales...

A ajouter à la liste des sosies.

Hier, un de nos amis était allé à la fête de Neuilly. Très répandu dans le monde des théâtres, pas une tête de comédien qu'il ne connaisse à merveille.

Donc il se promenait dans la grande avenue. Tout à coup il voit venir à lui un Monsieur quelque peu voûté, plutôt petit, la tête en avant, avec des sourcils en accent circonflexe, un nez retroussé sous lequel fuit le bas du visage.

— Ah ! par exemple ! s'écrie-t-il, Lassouche ici ! En voilà une heureuse rencontre !

Le Monsieur se recule.

— Excusez ! dit-il d'une voix que vous devinez; je n'ai pas l'avantage de vous connaître.

— Ah çà ! tu blagues, mon vieux Lassouche ?

— Je ne suis pas M. Lassouche. Je suis le maire de Gennevilliers.

Vous voyez d'ici la tête de notre ami !

Le beau roman de Jean Reibrach, la *Force de l'amour*, a atteint en quelques jours, chez Ollendorff, sa 4e édition.

Cette œuvre dramatique et poignante plaît à toutes les femmes par la délicatesse des sentiments et la sincérité avec laquelle sont abordés certains problèmes du cœur.

C'est par excellence un livre de voyage. On ne le quitte pas dès qu'on l'a commencé, tant sa lecture est entraînante.

Le docteur A. Monprofit vient d'être nommé professeur de clinique chirurgicale à l'Ecole de médecine d'Angers.

Nos compliments à l'éminent praticien pour cette nouvelle charge qui lui incombe; personne, à Angers, ne pouvait la lui disputer; nous félicitons surtout l'Ecole d'Angers de posséder un chirurgien dont la valeur professionnelle est hautement appréciée par le monde savant.

Après avoir prêté le serment d'usage devant la première chambre de la cour, M. Feuilloley, nommé, ces temps derniers, procureur de la République en remplacement de M. Atthalin, a été installé hier dans ses nouvelles fonctions.

La cérémonie a eu lieu, sous la présidence de M. Baudoin, dans la salle de la première chambre du tribunal civil, dont tous les membres avaient été, pour la circonstance, réunis en assemblée générale.

Après lecture du décret de nomination par le greffier en chef, le substitut Seligman a pris acte de cette lecture et a requis l'installation de M. Feuilloley, qui, aussitôt introduit, a pris place au siège du ministère public.

PETITES NOTES MONDAINES

Voici un mets très apprécié des Yankees que la saison et la guerre rendent tout à fait d'actualité : on fait cuire à l'eau et on coupe ensuite en tranches très minces des pommes de terre nouvelles ; on y ajoute deux ou trois pommes de Calville crues coupées en dés et l'on parsème le tout de jeunes pousses de céleri également cru. Assaisonnez avec sel, poivre rouge, moutarde anglaise, vinaigre ; hachez très fin le zeste d'un demi-citron et arrosez d'huile d'olive.

Cette salade doit être préparée environ deux heures avant d'être servie.

Ce mets américain peut devenir espagnol si l'on remplace le céleri par des petits oignons, les pommes par des tranches de concombre et de tomate, le zeste de citron par des piments doux. ROSELYS.

Il serait intéressant de connaître la composition des matières premières contenues dans les produits alimentaires que nous consommons journellement. Dans les biscuits, par exemple, la margarine, la graisse végétale, la colle, la glucose, la farine mélangée, la pomme de terre, la graine de lin, le riz, etc., sont souvent employés pour permettre la fabrication de produits bon marché.

Devant cet état de choses, la maison Lefèvre-Utile vient de prendre une excellente mesure : dans toutes ses boîtes de biscuits, elle donne la garantie absolue qu'elle n'emploie aucune de ces matières premières inférieures. Le consommateur, qui ne peut hésiter à donner la préférence à un produit sain, continuera toujours à exiger la marque LU.

L'histoire documentée.

Dans l'*Ève future*, l'Edison de Villiers regrette que l'on n'ait pu saisir au passage, à l'aide d'un phonographe, le *Fiat lux !* au moment où le Seigneur le prononçait.

Un Polonais propose la fondation d'un musée cinématographique des grands événements à venir ; de la sorte, les générations futures pourraient à leur gré évoquer telle époque importante ; et l'histoire acquerrait une sûreté de documentation qu'elle n'avait pas jusqu'ici.

Dire qu'un jour les classes d'histoire dans nos lycées seront peut-être faites par un phonographe aidé d'un cinématographe !

Les plus grandes courses cyclistes d'amateurs, Paris-Dreux, Paris-Montargis, Paris-Châteaudun, etc., ont toutes été gagnées sur une bicyclette Gladiator. Cela n'est-il pas une preuve indiscutable de la supériorité des Gladiator ?

NOUVELLE A LA MAIN

La femme de chambre de Diane de Montargis vient de gagner un lot de cent mille francs.

— Que vas-tu faire maintenant ? lui demande sa maîtresse.

— Me marier... puisque j'ai une dot.

Diane, insinuante :

— J'espère que tu me feras connaître ton mari ?

LE MAIN JAUNE.

EN MACHINE

Il est certain que la disparition de la voiture des chèvres des Champs-Elysées et son remplacement par un motocycle à l'usage des bébés n'est que le début d'une vaste transformation de nos programmes. L'avenir est à l'éducation par la machine, il n'y a plus aucun doute là-dessus ; et des esprits prévoyants et actifs en ont déjà tracé les phases essentielles.

Suppression du médecin accoucheur, c'est la première réforme, naturellement, à laquelle on a songé. Un savant américain a déjà fait l'essai d'une accoucheuse automatique qui est, dit-on, une merveille de précision et de délicatesse. Il n'y a qu'à presser sur un bouton qui fait agir un ressort, lequel actionne des pinces qui apportent en quelques secondes le bébé entre les bras de sa nourrice.

Cette nourrice n'est autre, bien entendu, qu'une deuxième machine, la nourricière Sampton, du nom de son inventeur.

Elle est constituée, entre autres détails merveilleux, de deux globes remplis de lait qu'une simple pression des lèvres du bébé suffit à faire sortir. Des bras mécaniques maintiennent l'enfant et le bercent, quand il est sur le point de s'endormir.

A mesure que le nourrisson grandit, d'autres machines viennent concourir à son éducation et à son développement : la promeneuse Edwy qui le conduit dans les promenades publiques ; une machine parlante qui lui apprend l'alphabet, ainsi qu'à dire *papa* et *maman*, et bien d'autres appareils, miracles de la science moderne.

De sorte que l'enfant n'a plus affaire à ces serviteurs maladroits ou distraits qui sont le désespoir de tant de familles. Sa bonne ne le laisse plus au milieu des allées d'un square pour aller causer avec des militaires ; il n'a plus à craindre une nourrice malsaine. Son père et sa mère n'ont que quelques tours de clefs à donner, que quelques machines à remonter.

En attendant que cette mère et ce père soient eux-mêmes remplacés par des appareils reproducteurs, ce qui n'est qu'une question de temps.

GRAINDORGE.

GRAND-PÈRE

PAR

JEAN REIBRACH

Il y eut, par le salon assombri, des glissements de pas, des murmures de confessionnal, coupés de silences brusques et pénibles.

La veuve, Mme Charles Noret, toute jeune, très élégante en son deuil austère, accueillait les condoléances d'une inclinaison muette de son front perdu sous l'ombre des grands voiles. Des amies embrassaient, à côté d'elle, sa fille Edith, attendrissante, avec sa grâce frêle d'enfant, de ses yeux devenus graves, habités de mystère. Puis les regards, se détournant, effleuraient d'un respect nuancé de curiosité la haute silhouette courbée de M. Noret.

C'était le père du défunt. On l'avait vu rarement. Soit discrétion, soit habitude de vieil homme demeuré pauvre tandis que son fils atteignait à une brillante situation d'ingénieur et s'alliait à une famille très riche, il demeurait fermé dans sa maison modeste de la banlieue. La nouvelle de l'accident, une chute de cheval, l'avait fait accourir depuis deux jours. Et maintenant, à l'écart un peu, il cherchait au milieu de cette foule un visage connu, une main amie.

Çà et là, un ancien camarade de Charles surgissait, lui présentant des traits oubliés, qu'un mot, un nom lui rappelaient. Et sa douleur, alors avivée brusquement du souvenir implacable des joies abolies, s'apaisait pourtant du contact d'une sympathie. Il étreignait les mains, sans trouver de paroles, le menton remonté et les yeux voilés de larmes, le cœur près de crever d'un gros sanglot.

Le maître de cérémonies, cependant, s'avançait. M. Noret se redressa. Le départ du convoi fut une diversion à sa douleur physique. Il s'annihilait un peu, porté dans un flot. A l'église ensuite, parmi le déploiement des pompes, sous les lumières et dans le luxe éclatant des fleurs, une cérémonie semblable, moins somptueuse, s'imposa à sa mémoire. Il revit, il y avait dix ans, sa femme couchée ainsi, emportée aux chants des prêtres. Et les deux douleurs se mêlèrent, s'ajoutèrent, réunies en une seule, plus éperdue.

Au sortir de l'église, de nouveau, les perceptions de M. Noret furent voilées, comme d'une impression morne de rêve. Il aurait voulu aller ainsi longtemps, toujours, comme si rien encore n'était irrémédiable, définitif, tant que la cérémonie n'était pas close. Mais bientôt son esprit se heurta aux murs du cimetière, avec une angoisse de condamné qui découvre l'échafaud. Et le drame, dès lors, se précipita : l'arrêt brutal au bord de la fosse, l'arrachement final, la sensation du vide, la terreur de la solitude.

Seul ? Non, pourtant. M. Noret n'était pas seul. Il lui restait sa petite fille Edith. M. Noret se retrouva devant la porte du cimetière. Il chercha l'enfant. Une dame de compagnie l'avait amenée. Mais toutes deux déjà étaient reparties. Il demeura hésitant, en détresse. Les invités s'étaient écoulés ; la place devenait déserte, dans le soir gris d'hiver. Alors, brisé, inerte, il monta dans une voiture, revint à la maison mortuaire.

II

Mme Noret, dans son affliction, se montra affectueuse pour son beau-père. Leurs deux douleurs s'étayaient mutuellement. Le mort, encore présent, les unissait d'un lien subtil. Edith était sérieuse, d'un sérieux de petite personne. Elle ressemblait à son père, à son grand-père. Et des souvenirs affluaient au cœur du vieil homme : les joies de cette paternité nouvelle, les premiers bégaiements de l'enfant, ses premiers pas. Souvent, dans sa modeste maison, son fils la lui amenait. Même, l'été, il était arrivé que la famille entière s'installât des jours. Et sa pensée déjà commençait d'accueillir des douceurs secrètes. Maintenant encore, on la conduisait près de lui. Comme autrefois, il la verrait courir par le grand jardin ; il entendrait, venus du fond des allées, ses jolis rires. Son cœur se noyait à la fois de douleur et de tendresse. Une fleur poussait sur les ruines de sa vie.

Presque chaque jour, M. Noret venait revoir sa belle-fille. Ils concertaient des visites au cimetière. Puis la construction d'un monument continua de les tenir rapprochés par un commun souci, par la religion du souvenir.

Insensiblement, pourtant, la présence mystérieuse qui les unissait se dissipait. En dehors du mort, leurs propos, parfois, éprouvaient une petite gêne. Le passé se reculait, et la vie, en attendant l'avenir, passait à la traverse de leurs cœurs. Leur union n'était plus que pareille à une rencontre de voyageurs qui firent route ensemble un moment. M. Noret commença de percevoir de nouveau le grand luxe de la maison. Il retrouva son angoisse de sa pauvreté. Et la petite gêne vague, intermittente d'abord, alla se resserrant, devenue plus lourde.

Mme Noret, maintenant, demeurait moins recluse. M. Noret se heurta à des visites. Puis une prière qu'il adressa pour que l'enfant lui fût laissé quelques jours rencontra des objections. Et l'été, tout à coup, toutes deux quittèrent Paris, se retirant dans une propriété à la campagne.

A leur retour, lorsqu'il se présenta, Mme Noret fit paraître un étonnement, comme si elle l'eût oublié.

M. Noret sentit que le lien s'était rompu. Il n'osa cependant descendre au fond de ses craintes. Au contraire, il y trouva des raisons ingénieuses qui excusaient, expliquaient. Mais les domestiques, malgré les paroles humbles, les petits rires dont il voulait se les concilier, lui montraient des faces muettes et changées. Il commença de redouter la rencontre de Mme Noret, le pli contrarié de son front. Il attendit, silencieux, dans des coins de salon, qu'Edith finît par traverser, subissant une caresse distraite avec un air de princesse.

L'impression de rupture, d'éloignement, devenait, rapidement, plus précise, plus nette. Le grand-père eut le cœur si gros, à des jours, qu'arrivé à la porte il repartait sans avoir osé sonner. Un après-midi, il demeura au salon, oublié ; dédaigneuse ou non avertie, Edith sortit sans être venue le voir. La semaine suivante, comme on lui avait répondu que ces dames étaient absentes, un doute cruel l'attarda. Et, en effet, une demi-heure plus tard, il les vit quitter la maison. Cette fois, il comprit. Toute la douleur atroce contre laquelle il armait sa volonté depuis des mois entra dans son cœur, d'un coup, comme un torrent crevant sa digue.

M. Noret, dès lors, ne se présenta plus à la maison. Mais il ne pouvait détacher de l'enfant sa pensée ni son cœur. Toute sa vie était là. Il venait, s'asseyait sur un banc de l'avenue, les regards sur la porte. Lorsque Edith sortait avec sa mère, en voiture, il demeurait immobile, sous le regard oblique et noir, vite détourné, de la jeune femme. Lorsqu'elle sortait à pied, accompagnée d'une gouvernante, il s'approchait, affectant de la rencontrer. Mais Edith n'embrassait pas dans la rue. Elle avait une tenue de grande jeune fille. Elle donnait la main, sous l'œil impatient de la suivante, avec un joli geste un peu précieux. Même, gentille, elle ajoutait :

— Venez nous voir, grand-père !

Il répondait :

— Oui, oui, j'irai !

Et, elle passée vite, avec un petit bonjour hâtif, par-dessus l'épaule, les gens regardaient avec étonnement ce vieux Monsieur qui, ensuite, restait longtemps immobile, au bord du trottoir, sans qu'on sût si c'était la joie ou si c'était le chagrin qui faisait ses yeux si humides, si étranges, à la fois si doux et si tristes.

III

Il y eut des jours d'hiver, trop froids. Il y eut des pluies grises qui tombaient sur son cœur, des neiges qui le clouèrent au logis. Et, de n'avoir pas vu même la façade sereine de la haute maison où vivait sa pensée, M. Noret se sentait s'enfoncer dans une nuit noire de tombe. Une éclaircie, çà et là, et recommençaient les attentes. Vaines, elles laissaient l'espoir du lendemain. Et lorsqu'il avait vu resplendir les tresses blondes d'Edith, lorsqu'elle lui avait jeté, de plus en plus bref maintenant, un petit salut du bout des doigts, c'était une joie encore, précieusement recueillie, qu'il se taillait dans les lambeaux de son rêve.

Un matin, M. Noret remarqua dans la maison un mouvement inaccoutumé. Un fournisseur le rassura. Non, il n'était rien arrivé de fâcheux. Au contraire : Mme Noret se remariait.

Il n'avait pas songé que cela pût arriver. De sa douloureuse stupeur, la première impression qui se dégagea fut celle d'une injure faite à son fils. Un autre allait venir qui le remplacerait dans le cœur de l'enfant, un autre qu'elle appellerait son père ! Lui-même se sentait reculé encore, rejeté hors du courant comme une épave. Mais, en même temps, il s'apitoyait sur Edith. Elle-même ne serait-elle pas sacrifiée à d'autres enfants ? Presque, ainsi qu'une petite aube falotte, essora, du fond de sa détresse, l'idée qu'elle était sienne, qu'il pût, un jour, la retrouver, la reprendre, la sauver de ces gens, l'emporter contre son cœur, l'abriter de ses infinies tendresses.

Le mariage fut célébré. M. Noret, de son banc douloureux de l'avenue, vit le nouvel époux. Il assista au refleurissement de la jeune femme en des toilettes claires et du bonheur récent. Puis, près d'Edith, un jour, une dame âgée se montra. M. Noret eut un grand tressaillement. C'était la mère du mari, l'autre grand'mère. Dans son navrement soudain, il éprouva presque une douceur à songer que sa femme n'était plus, que cette cruauté, du moins, lui avait été épargnée. Il connut la miséricorde de la mort. Il pressentit, en même temps, la volupté de la souffrance. Sa vie dévastée, stérile désormais pour toute joie, s'ensemença de douleur nouvelle. Il mit là son attente, son espoir. Et la douleur éclata brusquement. Un homme, à son tour, parut, le

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

barbe grise et qui, paternel, pencha sur Edith une sollicitude ravie. Et le vieil homme comprit. Lui aussi était remplacé. Ces baisers, ces caresses, dont la privation le tuait, un autre les lui volait, un autre qui n'avait aucun droit, qui n'était rien !

M. Noret ne reparut plus sur le banc de l'avenue.

La jeune femme, lorsqu'elle sortait, y jetait parfois un coup d'œil rasséréné et limpide.

Puis, un jour, allant au Bois, comme elle venait de regarder encore, par une habitude défiante, elle se rappela : n'était-ce pas hier qu'une lettre de faire-part était arrivée ?

Elle se pencha vers son mari :

— Ce pauvre homme, dit-elle, a laissé sans doute quelque chose à Edith. Peut-être, il faudrait voir !

— Nous le saurons ! laissa tomber le mari.

Ils oublièrent, avec un geste détaché. Des saluts les croisaient auxquels ils répondirent. Edith, en face d'eux, riait au soleil, à la vie, dans une gloire naissante de jeune fille.

JEAN REIBRACH.

(Reproduction interdite.)

Plus on consomme des produits de ferme et de basse-cour du dépôt de Bessemont, 54, faubourg Montmartre, surtout ces délicieuses truites *vivantes* dont il est amplement pourvu, plus on les apprécie. Telle est la force des choses sincères et authentiques !

AU FIL DE L'HEURE

Aujourd'hui paraît sous ce titre, à la librairie Plon, le volume de vers depuis longtemps attendu de notre éminent collaborateur Victor Marguerite. Nous sommes heureux d'en détacher pour nos lecteurs ce beau poème sur Versailles :

LES VIOLONS CHANTAIENT...

Les violons chantaient le triomphe de vivre.
Vers les plafonds dorés montait l'éclat des voix ;
Tous les fronts étaient fiers, tous les cœurs étaient
Et sur le palais neuf, sur le parc et les bois, [ivres,
Solennelle, planait la Musique du roi.

Les violons ont tu leur grave mélodie.
Seuls, à travers les grands escaliers et les salles,
En longs gémissements d'appel et de nénie,
Dans le silence qu'ils troublent par intervalles,
Les violons du vent engouffrent leur rafale.

Le lustre pend, funèbre, avec ses pleurs de glace.
Les murs vides ont froid sous leurs emblèmes peints,
Et les parquets, au miroir nu de leurs rosaces
Que le temps et l'oubli poudrent d'un sable fin,
Ne voient passer que l'Heure et son visage vain.

Les violons chantaient...

La Vallière pleurant dans un pâle sourire ;
Croissant de lune au front, arc et flèches aux mains,
Montespan dont les pas orgueilleux font bruire,
Dans un parfum de bermagote et de jasmin,
Le brocart raide avec les feuilles du chemin ;

La Pompadour en paniers roses ; Dubarry,
Un ruban feu noué sur sa gorge de neige ;
Ce qui fut de la chair divine et de l'esprit,
L'innombrable et le doux et le vivant cortège,
De jour en jour, d'heure en heure, se désagrège.

Le souvenir est une forme de l'oubli.
Ombres chères, rien ne survit de vos pensées !
Le buste s'émiette et le pastel pâlit ;
Nul double ne se lève au fond de l'eau glacée
Des miroirs sur lesquels vous vous êtes penchées...

Les violons chantaient...

Le balancier de la pendule va et vient ;
Et, sous la dent d'acier du rongeur qui grignote,
L'heure s'écroule au tas d'oubli quotidien ;
Dans le mur, un taret invisible chuchote ;
Le carillon d'argent s'égrène en longues notes.

A l'infini les hautes glaces ne reflètent,
Du matin clair, vêtu de rose et de lilas,
Au soir enveloppé de brume violette,
Que cercles vides de fauteuils tendant leurs bras,
Parmi le désert blanc des salons d'apparat.

Ombres chères, vous êtes mortes tout entières !
Et le parc, où dans l'herbe et les lointains massifs
La vie ondule, n'est aussi qu'un cimetière,
Avec ses marbres froids et ses quinconces d'ifs
Où dans les rameaux noirs passe le vent plaintif.

Les violons chantaient...

Sur les gaines de pierre et les torses d'airain,
Avril met doucement l'ombre des feuilles fraîches ;
Il court en frissons blancs au ras des boulingrins :
Puis l'été vient ; l'herbe jaunit ; le dieu s'ébréche ;
L'automne en tourbillon roule des feuilles sèches.

A mesure, le parc surgit et disparaît,
Et la matière change et la forme demeure.
Une autre parc frémit sous l'immuable aspect ;
Les visages du temps ont le masque de l'heure
Afin qu'à notre insu tout renaisse et tout meure.

Dans le parc de jadis aboli comme vous,
Seules ont l'air de vivre encore les statues,
Mais la mousse les ronge avec son baiser doux,
Et le lierre emplit de ses griffes tortues
Les fontaines où l'eau croupissante s'est tue.

Les violons chantaient...

Le grand dessin du parc dans la brume effacé
Feuille à feuille s'en va comme dans la mémoire.
Car l'avenir dès à présent, c'est du passé !
Nul frisselis du vent courant en brusques moires
Sur la vasque boueuse où se corrompt l'eau noire,

Et nul'e face d'ombre à mes rêves pareille.
Tout se dissipe et meurt sous la dure clarté ;
Dans l'âme qui sommeille une autre âme s'éveille
Qui ne se souvient plus même d'avoir été
Le château du silence et le parc enchanté.

Mais vers quelques lointains que s'efface ou qu'oblique [que

Le chemin que l'on quitte et celui qu'on va suivre,
C'est toujours à travers le parc emblématique
Où naguère, fous de jeunesse et d'orgueil ivres,
Les violons chantaient le triomphe de vivre...

VICTOR MARGUERITTE.

ABONNEMENTS DE SAISON

*Dès maintenant, l'*Echo de Paris *met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des* ABONNEMENTS DE SAISON *au prix de* **50 centimes** *par semaine pour toute la France et de* **1 franc** *par semaine pour l'étranger.*

Ces abonnements peuvent être pris à nos guichets, 2, rue Taitbout, ou nous être demandés par lettre accompagnée d'un mandat postal.

Préservez vos lainages et vos fourrures, parfumez votre linge avec la **Lavande Ambrée de Bourbon**, envoyée franco aux lectrices de l'*Echo de Paris* en boîte de 500 gr., 3 fr. 50 ; 250 gr., 2 fr. ; 125 gr., 1 fr. 25 et en sachets de 0 fr. 75 (8 fr. la douzaine) très appréciés pour parfumer les armoires à linge. Chez Henry, « A la Pensée », 5, faubourg Saint-Honoré.

CARNET MONDAIN

Le soleil, cet indispensable collaborateur des garden-parties, a pleinement favorisé celle que donnait Mme Hochon, dans son pittoresque jardin si originalement encadré par les divers bâtiments de l'hôtel qu'elle partage avec sa mère, Mme Lefuel. Elle en faisait les honneurs dans une charmante toilette blanche et mauve, aidée de sa fille en robe beige ; on dansait aux sons d'un excellent orchestre de tziganes. Dans l'assistance, très élégante : duchesse de Rohan, duchesse d'Uzès douairière, duchesse de la Trémoille, baronne Alphonse de Rothschild, vicomtesses de Contades, comtesse de La Pérouse, Mme Thouvenel, baronne Le Vavasseur, Mme Madeleine Lemaire, princesse de la Tour-d'Auvergne, comtesse de Durfort, baronne d'Adelsward Mme Balli, comtesse d'Azincourt, comtesse de Gasquet, Mme Bartholoni, comtesse Georges de Salverte, vicomtesse de Janzé, Mmes Louis et Edgar Stern, Halphen, comtesse de Toulouse-Lautrec, marquise d'Anglesey, Mme Tenré, Mmes Picot, des Coustures, comtesse de Vergès, comtesse de Riancey, comtesse de Berteux, Mlle Jeanne Granier, MM. Jean Béraud, Boldini, etc., etc.

— Très beau bal, lundi soir, chez Mme Archdeacon, en son ravissant hôtel de l'avenue des Champs-Elysées. On avait fait des constructions provisoires sur la cour transformée en serre ; un quadruple rang de roses recouvrait entièrement les frises des grands salons. La maîtresse de la maison portait une ravissante toilette de tulle et de satin bouton d'or. Le cotillon était conduit par le marquis de Juigné et Mlle Borde, cousine de la maîtresse de la maison. Reconnu dans l'assistance : duchesse d'Uzès, comtesse de Cheviguy, comtesse de Sonis, comtesse de Puységur, comtesse de Tenlay, de Riancey, comtesse Pillet-Will, vicomtesse de Lignac, comtesse de la Cornillère, comtesse Chandon de Briailles, baronne de l'Espée, marquise du Broc, Mmes don de Cipian, Paul Lebaudy, Maurice Ephrussi, Mallet, Brinquant, Vernes, Léon Fould, Morino, de Montezon, etc., etc.

MARIAGES

Hier, mardi, a été célébré, en la chapelle de l'Hôtel des Invalides, le mariage de Mlle Michelle Jeannel, petite-nièce du docteur Potain, avec M. Joseph Guyot d'Asnières de Salins, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, fils de l'ancien conseiller général du Morbihan. Après la cérémonie, lunch chez le docteur Potain, en ses salons du boulevard Saint-Germain.

DANS LES CERCLES

Le baron Jacques La Caze, présenté par le marquis de Massa et le marquis de Tanlay, et M. Aubry-Vitet, présenté par le duc de la Trémoille et M. Foltz, ont été admis à titre permanent au cercle de la rue Royale.

A ce même cercle a eu lieu le banquet des Bibliophiles français qui, quelques jours avant, avaient tenu leur assemblée générale sous la présidence de M. Keller, ancien député d'Alsace.

Le duc de Chartres a été élu président en remplacement du duc d'Aumale, décédé.

FRONSAC.

LA SOMATOSE

Est le plus énergique des reconstituants,
Le meilleur adjuvant pour les nourrices,
Spécialement recommandé aux femmes enceintes
N'irrite ni l'estomac ni les intestins,
Convient à tous âges, à tous tempéraments.
Se trouve dans toutes les pharmacies.

INFORMATIONS

A la mairie du XIVe

Par décret, M. Jadot est nommé adjoint au maire du quatorzième arrondissement de Paris, en remplacement de M. Pannelier, qui avait donné sa démission pour se présenter aux dernières élections législatives.

Le centenaire de Michelet

Nous croyons savoir que le gouvernement a choisi la date du 13 juillet pour la célébration des fêtes du centenaire de Michelet.

Le commerce de la France

L'Imprimerie nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques publiés par l'administration des douanes sur le commerce de la France pendant les cinq premiers mois de l'année 1898.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 mai 1898, à 1,360,165,000 francs, et les exportations à 1,376,612,000 francs.

Au ministère de la guerre

MM. les colonels d'artillerie :

Pistor, commandant le 8e régiment, est nommé directeur-adjoint à la Fère ;

D'Astier de la Vigerie, commandant l'Ecole militaire de l'artillerie et du génie, est nommé au commandement du 8e régiment ;

Theven de Gueleran, adjoint au commandant de l'Ecole militaire de l'artillerie et du génie, est nommé au commandement de ladite Ecole.

M. Espinasse, chef de bataillon breveté au 1er régiment étranger, détaché au Tonkin, a été mis en activité hors cadre pour être affecté au service d'état-major et nommé à l'emploi de sous-chef d'état-major des troupes de l'Indo-Chine, en remplacement de M. le lieutenant-colonel d'artillerie Cheynier Lejouhan de Noblens, rapatrié.

M. Guillemard, chef de bataillon breveté au 1er régiment du génie, a été mis en activité hors cadre, pour être affecté au service d'état-major et affecté à l'état-major du 8e corps d'armée.

A l'approche de la belle saison, nous engageons vivement nos lecteurs à visiter les magasins de **MM. BAIL jeune frères, 54, avenue Victor-Hugo.** Là ils trouveront de ravissantes voitures de toutes sortes qui font l'admiration de tous.

AU PALAIS-BOURBON

LA SÉANCE

L'interpellation sur la politique générale. — Discours de M. Méline et de M. Bourgeois. — Les débuts de M. Drumont. — M. Trouillot. — M. Ribot et M. Brisson. — Les scrutins.

L'affluence est aussi considérable qu'hier, sinon plus. On sent que la bataille engagée va se poursuivre avec une violence plus grande et tout le monde est à son poste.

Sur le procès-verbal, *M. Déroulède* apporte une rectification. On a mal traduit une de ses interruptions. Il n'a pas dit : « Si César était ici, vous ne seriez pas là ! » mais : « Si César était ici, vous n'en seriez pas là ! »

Discours de M. Méline

Cet incident clos, on revient à la question et c'est encore *M. Méline* qui prend les devants, avec une certaine crânerie, voulant avant tout répondre au discours de *M. Bourgeois*.

M. Méline. — Le gouvernement a fait à l'union républicaine tous les sacrifices possibles.

L'histoire parlementaire de ces quinze dernières années démontre que les radicaux eux-mêmes ont souvent fait appel à la droite pour renverser les ministères républicains.

Quant à nous, ajoute-t-il, le président du conseil, nous n'avons pas combattu à ses débuts le cabinet de M. Bourgeois ; nous lui avons même fourni notre appui dans la question du budget des cultes et de l'ambassade du Vatican. (Applaudissements au centre.)

Nous nous sommes seulement séparés de lui le jour où il a présenté l'impôt progressif et global sur le revenu, qui était un gage donné au parti socialiste. (Applaudissements au centre.)

A l'inverse de M. Bourgeois, nous croyons que l'avènement au pouvoir du socialisme serait la ruine de la République.

Telles sont les raisons pour lesquelles nous avons rompu avec le parti de M. Bourgeois.

Le jour où nous sommes entrés aux affaires, nous avons apporté devant la Chambre un programme de réformes républicaines.

M. Coutant. — Dites « catholiques » (Bruit.)

M. Méline. — Sur ce programme, nous avons essayé de faire l'union des républicains. (Exclamations ironiques à l'extrême-gauche.— M. Berteaux proteste bruyamment.

Tous nos actes ont été contrôlés, surveillés, jugés par l'opposition ; et cependant on n'a pu relever contre nous aucune défaillance.

M. Pelletan. — Vous n'avez jamais eu une majorité républicaine. (Nouveau bruit.)

M. Méline. — La droite a joué vis-à-vis de nous un rôle absolument indépendant. Elle a appliqué ce qu'elle appelle la théorie du moindre mal.

Elle a voté pour nous, au risque de consolider, contre son gré, la République, quand il s'agissait d'une question intéressant non pas seulement le gouvernement, mais la France. Qu'on ne nous parle donc pas d'alliance avec la droite.

Voix à l'extrême gauche. — Et les élections ? (Exclamations !)

M. Méline. — L'un des membres les plus importants du parti radical, M. Mesureur, l'a lui-même reconnu. N'écrivait-il pas récemment que la droite n'avait fait que tirer les marrons du feu pour les progressistes ingrats ? (Applaudissements ironiques au centre.)

M. Mesureur. — J'ai dit que vous étiez impuissant à donner à la droite les satisfactions qu'elle attendait en ce qui concerne les lois républicaines. Mais cela n'empêche pas que vous avez donné de trop nombreuses satisfactions à la droite. (Applaudissements à l'extrême gauche. — M. Périllier, qui intervient bruyamment, est rappelé à l'ordre.)

M. Méline. — Notre attitude républicaine, dans la dernière Chambre, a été appréciée par les républicains eux-mêmes, si bien que nous avons vu notre contingent républicain sans cesse augmenter.

La Chambre a eu connaissance du programme de réformes démocratiques que nous lui proposons. Nous avons demandé à tous les républicains de se grouper autour de ce programme, en laissant de côté les points qui peuvent nous diviser. (Nouvelles protestations à l'extrême-gauche. — Bruit.)

A ce moment, les interruptions deviennent si violentes que le président est impuissant à lutter contre le tumulte. *M. Bourgeois* est obligé de se lever pour réclamer de ses amis un peu de modération, mais il ne réussit qu'à moitié.

M. Méline termine en exposant que le programme de l'union proposée par M. Bourgeois serait un programme d'abdication pour les républicains qui ont toujours repoussé l'impôt sur le revenu tel que ce dernier l'a encore exposé à la séance de lundi. Il en est de même de la revision.

M. le président du conseil. — Pourquoi M. Bourgeois n'a-t-il pas précisé ses propositions ? Son néo-socialisme est plus inquiétant que le vrai socialisme (Applaudissements). M. Bourgeois a fait la coupure du parti républicain du côté des socialistes, l'union avec lui n'est plus possible, cette union se fera sans lui. Le gouvernement surveillera le péril de droite qui peut surgir demain, mais à cette heure, le véritable danger est ailleurs ; c'est toujours le souffle de la révolution qui a provoqué le souffle de la réaction. M. Bourgeois nous conduirait à des catastrophes le sourire sur les lèvres. C'est pourquoi le gouvernement ne peut le suivre.

Une longue salve d'applaudissements accueille M. Méline lorsqu'il retourne à son banc.

A gauche, on répond par une contre-manifestation en faveur de *M. Bourgeois* qui monte à la tribune.

Discours de M. Bourgeois

Sans recommencer un long discours, le chef des radicaux veut effacer l'impression produite et il commence par se plaindre, ce qui est puéril, ainsi que *M. Ribot* le lui fait observer, d'être mis sur la sellette. Il tient surtout à justifier sa conception de l'impôt sur le revenu et à se défendre de tendresse à l'égard du collectivisme.

M. Bourgeois. — Je combats les doctrines collectivistes, mais j'estime que le meilleur moyen de les empêcher de se répandre c'est de faire une politique de réformes. (Applaudissements), c'est de multiplier le nombre des petits propriétaires. (Très bien ! très bien !) Il faut proportionner l'impôt à l'effort que fait celui qui le paie. La politique de paix sociale se résume en un mot : Des réformes. (Applaudissements sur divers bancs à gauche.) Mais M. le président du conseil a prouvé qu'en aucun point il ne veut se séparer de la droite. (Applaudissements à gauche.)

Les débuts de M. Drumont

Le nouveau député d'Alger a voulu intervenir dans le débat et son apparition a été accueillie, comme on peut le supposer, une vive curiosité. Un peu ému, M. Drumont, malgré son inexpérience, s'en est tiré à peu près. Ajoutons cependant que ce qu'il a dit n'avait qu'un lointain rapport avec l'interpellation.

M. Drumont. — Je ne veux pas mêler la question juive à ce débat, mais je proteste contre les paroles de M. Millerand disant que l'antisémitisme cachait une arrière-pensée religieuse.

Je n'ai cessé de flétrir les fortunes élevées sur les ruines et les cadavres, sans distinction de religion.

J'ai attaqué Lebaudy, Soubeyran, les accapareurs de pétroles. Le nouvel élu, M. Meyer, le sait bien.

Mais M. Millerand peut-il trouver parmi les chrétiens un milliardaire comme Rothschild ?

Le président. — J'invite l'orateur à s'abstenir de personnalités.

M. Vigné. — Rothschild n'est pas un nom, c'est un symbole.

M. Drumont rappelle qu'il a été nommé comme antisémite, non seulement par des catholiques, mais par des libres-penseurs.

M. Carnaud. — Quelle bouillabaisse ! (Rire général.)

Après avoir quelque peu malmené M. Lépine, le chef des antisémites regagne sa place, applaudi vigoureusement par son petit groupe.

Discours de M. Trouillot

Avec *M. Trouillot* qui a la parole après quelques instants de suspension, nous revenons à la véritable question. Le député du Jura est un des signataires de la demande d'interpellation et il a préparé un vigoureux discours qui produit une assez vive impression.

M. Trouillot. — La Chambre nouvelle approuve-t-elle oui ou non la politique de M. Méline ? Il s'agit de savoir si le gouvernement de demain va inaugurer une politique d'union entre les républicains ou continuera une politique d'alliance avec les ennemis de la République. (Applaudissements à gauche.) J'appartiens à cette fraction de l'opinion qui, après avoir soutenu le cabinet au début, a considéré de son devoir de se séparer de lui le jour où il a été entendu que son alliance avec la droite allait être définitive. (Applaudissements sur les mêmes bancs.) On est venu dénoncer la concentration républicaine, l'union des républicains. Le jour où on pourrait sonner le glas de cette union, on sonnerait le glas de la République elle-même.

Reprenant les réquisitoires déjà prononcés contre l'appui de la droite, et insistant sur la nécessité de rétablir l'union des républicains, l'orateur cherche à démontrer l'impuissance où s'est trouvé le ministère de rien mener à bien.

M. Trouillot. — Que sont devenus ses projets de réformes fiscales ?

Il les a successivement abandonnés ou ils ont échoué devant la commission du budget qui compte cependant une majorité ministérielle.

Au milieu de toutes ces ruines, il n'y a qu'une chose qui reste debout, c'est le ministère qui les avait préparées.

Il a abouti sur un point : on a réduit de 25 millions l'impôt foncier. Mais ce n'est pas même le projet du gouvernement qui a été voté, tant il était incohérent.

Le ministère a duré et a vécu, voilà sa seule œuvre ; il en est fier, mais cette durée même est sa condamnation.

La durée n'est pas un but, ce n'est qu'un moyen. Ce ministère a été à la fois le plus long et le plus stérile de la République.

Sa politique est condamnée par le pays.

***

A cette nouvelle et vigoureuse attaque, *M. Méline* vient répondre qu'il accepte que la question soit posée devant la Chambre comme le veut M. Trouillot.

M. Méline. — On nous traite de réactionnaires, parce que nous sommes de bonne foi, et parce que nous ne voulons pas fermer la République à tour de clef. Si nous n'avons pu réaliser des réformes, c'est l'opposition qui en est cause ; pendant deux ans, on a accumulé les obstacles sur notre route.

Le ministère est résolument républicain. Qu'on consulte les scrutins favorables au cabinet et on verra qu'il a eu pour lui l'appui des vieux républicains, de 58 ou 60 survivants des anciens 363 qui ont fondé la République.

Nous faisons appel à tous les républicains et, s'ils nous refusent leur concours, nous nous retirerons. (Applaudissements au centre et à gauche.)

M. Trouillot réapparaît et dépose un ordre du jour « approuvant la politique suivie depuis deux ans par le ministère Méline », afin que la Chambre puisse se compter.

C'est une manœuvre assez habile et la clôture étant prononcée, tous les autres ordres du jour sont retirés, sauf celui de *MM. Ribot, Charles Dupuy, Poincaré* et *Jonnart*, ainsi conçu :

La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et résolue à pratiquer une politique de réformes démocratiques fondée par l'union des républicains, passe à l'ordre du jour.

Les ordres du jour et les scrutins

M. Méline naturellement s'oppose à la priorité de l'ordre du jour de M. Trouillot que son auteur modifie en remplaçant « le ministère Méline » par « le gouvernement ».

Mais avant de passer au scrutin la discussion recommence.

Voici, en effet, *M. Ribot* à la tribune et son intervention peut être décisive. M. Trouillot a dit que l'ordre du jour présenté par lui et ses amis ne saurait que perpétuer l'équivoque. Il n'accepte pas cette interprétation.

M. Ribot. — J'ai constamment soutenu le gouvernement. Je l'ai fait à cause du vieux républicain qui était à la tête du cabinet, et je l'ai fait aussi dans l'intérêt supérieur du pays.

Nos divisions risquent de mettre en péril le régime parlementaire. Elles ont fait aux partis extrêmes de cette Assemblée une part plus grande qu'il ne convient. (Applaudissements au centre.)

Quant à moi, j'ai toujours fait appel à l'union et à la concorde.

M. Bourgeois croit que, par son langage d'hier, il a rendu cette union, cette concorde plus facile ? Ce qui nous divise, c'est la haine, et on l'a apportée à cette tribune. (Applaudissements au centre.)

Il y a trois ans, M. Léon Bourgeois disait qu'il ne fallait pas livrer les destinées du pays à ceux qui ne sont pas républicains ; mais il ajoutait qu'il fallait énergiquement combattre le collectivisme. Le jour où M. Bourgeois tiendra de nouveau ce langage, l'orateur sera avec lui. (Applaudissements au centre et à gauche.)

M. de Cassagnac. — M. Brisson et M. Denys Cochin

Après cette déclaration, *M. de Cassagnac* éprouve le besoin de donner son avis personnel. Il remercie M. le président du conseil d'avoir éclairci la question.

M. de Cassagnac. — M. Méline a déclaré qu'il voulait faire l'union des républicains. L'orateur n'a pas été envoyé ici pour défendre les républicains.

Cela lui permettra de reprendre une politique franche et honnête, celle qu'il a menée toute sa vie.

Une voix à l'extrême-gauche. — Bravo ! bravo ! (On rit.)

M. de Cassagnac. — Monsieur le président du conseil, vous avez fait preuve d'ingratitude en reniant la droite.

M. Méline. — Je n'avais pas à renier les concours que je n'avais pas demandés.

M. Millerand. — Mais vous les avez acceptés. (Tumulte.)

M. de Cassagnac. — Vous avez vécu de ce concours, et vous vous en êtes servi. (Applaudissements au centre et à gauche. — Bruit.)

Grâce à l'attitude du président du conseil, tout le monde pourra désormais rentrer à son rang : les républicains à gauche et les conservateurs à droite. (Applaudissements sur divers bancs à droite.)

Tout le monde parlera, alors que la clôture semblait avoir mis un terme à l'éloquence. *M. Brisson*, qui a repris sa place au centre du parti radical, vient accuser encore M. Méline et adjurer ses amis de rassurer le pays républicain.

M. Denys Cochin ne tient pas le même langage que M. de Cassagnac. Il affirme que la droite n'a jamais rien demandé ni rien reçu.

M. Denys Cochin. — J'approuve les déclarations du gouvernement en ce qu'elles ont de contraire au radicalisme et au socialisme.

Quant à la formule concernant l'union entre républicains, l'orateur n'a pas à s'en préoccuper. Après le spectacle auquel on vient d'assister, M. Méline aussi bien que M. Ribot seront impuissants à faire l'union entre les républicains, et ce mot d'union ne peut être qu'un paradoxe. (Applaudissements et rires à droite.)

En vain *M. de Baudry d'Asson* essaye de lire quelque chose, tout le monde en a assez et les urnes circulent.

Les votes

La priorité demandée pour l'ordre du jour de M. Trouillot et repoussée par le gouvernement est refusée, après pointage, par 294 voix contre 271.

La division est demandée sur l'ordre du jour de MM. Ribot, Charles Dupuy et Poincaré.

Par 295 voix contre 272, après pointage, la Chambre adopte la première partie de l'ordre du jour Ribot, Charles Dupuy et Poincaré :

La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement...

Par 527 voix contre 2, la Chambre adopte la deuxième partie de l'ordre du jour Ribot, Charles Dupuy, Poincaré :

... et résolue à pratiquer une politique de réformes démocratiques fondée sur l'union des républicains...

A ce moment, *MM. Henri Ricard* et *Bourgeois* (du Jura) tentent une manœuvre assez perfide. Ils demandent l'adjonction des mots :

... et appuyée par une majorité exclusivement républicaine.

Au centre, *M. Dulau* riposte par une autre adjonction :

... en dehors du parti socialiste.

M. Méline repousse les deux additions, la formule votée se suffisant à elle-même.

Par 295 voix contre 246, l'addition de MM. Henri Ricard et Bourgeois (Jura) est adoptée.

Cette proclamation produit une agitation extraordinaire. A l'extrême-gauche, on crie : « démission », et c'est à grand'peine que le président parvient à rétablir un peu de calme.

Pour la deuxième addition, *M. Méline* déclare la repousser comme la première.

Elle est rejetée par 492 voix contre 36.

Il reste à procéder au scrutin sur l'ensemble de cet ordre du jour si singulièrement composé. *M. Denys Cochin* déclare qu'il votera contre. *M. Léon Bourgeois* repoussera, lui aussi, une rédaction qui contient l'approbation des déclarations du gouvernement.

Par 284 voix contre 272 après pointage, l'ensemble de l'ordre du jour est adopté.

Ce résultat provoque un nouveau et formidable tumulte. Toute l'extrême-gauche est debout et interpelle les membres du cabinet.

M. Deschanel parvient cependant à faire voter sur la date de la prochaine séance qui est fixée à lundi.

Il est neuf heures un quart lorsque prend fin cette confuse journée.

G. VU.

APRÈS LA SÉANCE

Immédiatement après la séance et quoique les députés fussent pressés de partir, car il était tard et la salle des Pas-Perdus a été extraordinairement animée, nous avons pu recueillir dans les groupes quelques impressions rapides, mais qui sont contradictoires. Un député de l'opposition déclare qu'il est impossible de gouverner avec une majorité insignifiante de sept voix, à quoi un membre de la majorité répond : « Vous verrez ; attendez donc ! Les radicaux ont bien gouverné avec cinq voix. On ne tire pas encore la loterie des portefeuilles. »

Des députés assurent que le cabinet est décidé à donner sa démission ; ils ajoutent que M. Méline aurait pris ce parti au cours de la séance s'il n'en avait pas été empêché par quelques-uns de ses amis du centre.

Un incident significatif est que M. Deschanel a fixé la prochaine séance à lundi.

Remaniement ou démission

Des amis du ministère affirmaient dans la soirée qu'un remaniement ministériel serait tenté aujourd'hui ; le président du conseil, cédant aux instances de plusieurs personnalités républicaines, conserverait dans ces conditions la direction des affaires et remplacerait trois ou quatre ministres.

Ceux-là disent que si le cabinet durait encore pendant quelques jours, il se formerait une majorité stable et fidèle.

D'autres pensent que M. Méline se retirerait avec tous ses collaborateurs, quitte à accepter ensuite la mission de constituer le nouveau cabinet.

En cas de crise, quels seraient les hommes appelés à entrer dans une combinaison ministérielle ? On cite MM. Ribot, Georges Leygues, Trouillot, Sarrien, Jonnart, etc., etc.

Aujourd'hui nous apportera sans doute du nouveau. La nuit porte conseil ; nous saurons bientôt à qui elle aura profité ; ce que nous savons, c'est que M. Méline n'est pas passé au ministère de l'agriculture en quittant la Chambre et est rentré à son domicile particulier d'où il n'est pas sorti de la soirée.

E. M.

AU LUXEMBOURG

La séance

L'ordre du jour appelait la première délibération sur le projet de loi portant approbation de la convention passée avec la Compagnie générale transatlantique pour l'exploitation du service maritime postal du Havre à New-York.

M. *Monestier*, rapporteur, expose l'économie générale du projet.

M. *Delobeau* présente un contre-projet ; puis, après quelques observations du rapporteur et de M. *Boucher*, ministre du commerce, la suite de la discussion est renvoyée à demain jeudi.

G. V.

La Guerre hispano-américaine

Les opérations

Les opérations de guerre engagées aux Philippines et dans la mer des Antilles préoccupent toujours vivement l'opinion publique, et c'est à qui, parmi nos hommes politiques, nos soldats et nos marins, fera connaître son avis.

M. Lockroy, ancien ministre de la marine, déclarait hier à un de nos confrères qu'il avait été très frappé de ce fait que le foudroyant succès de l'amiral Dewey, à Manille, avait été obtenu avec des croiseurs non cuirassés. Il est bon de noter aussi qu'à Cuba les opérations effectuées jusqu'ici, bombardements et débarquements, l'ont été par des forces navales comprenant à la fois des bâtiment cuirassés et des bâtiments non cuirassés qui, tous, ont été engagés simultanément et dans des circonstances identiques, sans que les premiers aient montré sur les seconds une supériorité quelconque, bien au contraire.

Il en résulte que toutes les critiques demeurent debout que l'on a adressées aux cuirassés au triple point de vue tactique, stratégique et financier,

Pour en revenir aux opérations proprement dites, on annonce enfin le départ de Key-West du corps expéditionnaire du général Shafter, composé de 773 officiers et de 14,564 hommes, à bord de trente-deux transports escortés par seize navires de guerre, entre autres le cuirassé *Indiana*, détaché de l'escadre Sampson. Il doit arriver en vue de Santiago jeudi.

Le corps de débarquement est composé de réguliers, sauf deux régiments de volontaires de New-York et du Massachusetts et les *rough-riders* ou chevau-légers de M. Théodore Roosevelt. Il comprend de l'infanterie montée et non montée, de la cavalerie, des batteries d'artillerie légère et de siège. On craint cependant que la cavalerie ne soit peu utilisable à cause du caractère accidenté du théâtre des opérations.

On compte que le général Shafter arrivera avant les renforts que le maréchal Blanco pourrait envoyer de la Havane, c'est-à-dire de l'autre extrémité de l'île, d'autant plus que les deux pointes de Cuba ne sont pas reliées par une ligne ferrée continue et que les routes sont fort mauvaises en cette saison.

Jusqu'à l'arrivée du corps expéditionnaire à Guantanamo, on craint que les six à huit cents fusiliers-marins du lieutenant-colonel Huntington mis à terre par l'amiral Sampson à Caimanera aient du mal à tenir contre la brigade du général Pareja (environ trois mille cinq cents hommes), dont le quartier général est à six lieues de Caimanera, à Santa-Catalina, non loin de Guantanamo, et dont les réguliers et les guerillas les harcèlent continuellement.

Une dépêche venant de l'escadrille américaine stationnée dans la baie dit qu'hier matin le *Marblehead* a débarqué soixante hommes de renfort et deux mitrailleuses.

Les troupes américaines déjà débarquées souffrent beaucoup de la chaleur. L'eau fait défaut.

Des coups de canon ont été échangés dans la matinée entre les batteries espagnoles et les navires américains.

Le commandant des troupes américaines, ne recevant pas de renforts suffisants et sachant que les Espagnols sont en nombre dans le voisinage, a décidé d'abandonner les positions qu'il avait d'abord occupées et de se retrancher sur le flanc de la colline, près de la baie, de façon à se trouver sous la protection des navires de guerre.

A Madrid

Le ministre des affaires étrangères a déclaré, devant les journalistes, que tout ce que l'on a dit au sujet des négociations ne présente aucune consistance, et qu'aucune démarche n'a été faite.

On continue d'ailleurs à nier à Madrid toutes les nouvelles concernant les combats de Santiago et le débarquement des Américains à Guantanamo. Les informations officieuses communiquées à la presse affirment que les rencontres qui ont eu lieu à terre étaient avec les rebelles de l'intérieur de l'île et que les rebelles ont été battus. La situation de Manille est également représentée comme satisfaisante. Le général Augusti a concentré 20,000 hommes sous sa main et les batte-

---

FEUILLETON DE L'*ÉCHO DE PARIS*
DU 16 JUIN 1898

(6)

Ce qui vient de la Flûte...

II

(SUITE)

Aucune difficulté ne se présentait. L'oncle Ambroise, par testament, abandonnait tous ses biens non aux enfants de M. Voizot, mais à M. Voizot lui-même, afin, disait le testateur, qu'il en disposât à son gré, suivant le besoin des circonstances.

Et, d'un regard affectueux, Antoine désignait sa sœur qui, morose et distraite, écoutait sans perdre un mot. Touché du désintéressement de son fils, M. Voizot lui pressa la main.

— Ce brave Antoine !

Mme Voizot regardait par la portière. Tout à coup elle se renversa.

— Oh ! ce Paris ! s'exclama-t-elle avec confusion.

— Qu'est-ce donc ?

— Rien... Rien...

On ne put en obtenir autre chose. Elle avait aperçu, sur un mur, la réclame illustrée de quelque liqueur nouvelle ; et, à cette apparition imprévue de fille débraillée, révélant sa gorge, ses jambes, ses « dessous » les plus intimes, la farouche pruderie de la grosse dame avait battu une retraite précipitée.

A présent, les yeux baissés, Mme Voizot s'obstinait à regarder sa propre gorge qui ballottait en tempête aux cahots de la voiture.

Heureux de la présence de son fils, M. Voizot le faisait causer, l'interrogeait sur ses spéculations.

Les affaires n'allaient pas trop mal, Dieu merci ! Mais, par exemple, il fallait se dégourdir, trotter du matin au soir, sauter de voiture en wagon, sans répit.

— Dans la commission, voyez-vous, c'est à celui qui ira le plus vite.

Mme Voizot ouvrit la bouche pour cette amabilité :

— Et à celui qui sera le moins fier, n'est-ce pas ?

Antoine ne se froissa pas. Dame ! on fait des affaires tant qu'on peut, avec qui veut. On n'a pas à choisir. La fierté, c'est un article de luxe, de rendement nul. Toute sa besogne, à lui, c'était de prévoir, de satisfaire les besoins et les goûts des clients, de leur en inculquer de nouveaux même, le cas échant. Avant-hier, il avait obtenu une importante commande de brosses à dents, hier une non moins importante commande de papeterie, et ce matin, avant de partir pour l'enterrement, il avait expédié, à l'adresse d'une communauté religieuse de Belgique, trois cents cinquante corsets.

Mme Voizot fut secouée d'un hoquet.

— Antoine ! Oublies-tu devant qui tu parles ?

Elle montrait Edmée, elle se montrait elle-même.

— Qu'ai-je donc dit ? demanda Antoine déconcerté.

— Une inconvenance ! certifia Mme Voizot.

Antoine se tut. D'ailleurs on arrivait.

Trois heures sonnaient quand Mme et Mlle Voizot, ayant réparé le désordre de leur toilette, réclamèrent les deux hommes.

— Qu'allons-nous faire jusqu'à ce soir ? demanda Mme Voizot.

Antoine proposa une promenade sur les boulevards.

Mme Voizot refusa, sans doute dans l'effroi des affiches court-vêtues.

— Préférez-vous le Jardin des Plantes ? L'omnibus passe tout près d'ici.

— Non, non, fit Mme Voizot. Tu sais bien que je n'aime pas la campagne.

Alors, timidement, M. Voizot proposa de pousser jusqu'au cimetière où reposait l'oncle Ambroise. S

ries possèdent 199 canons à longue portée.

L'opinion madrilène continue d'être ainsi dans un état de parfait optimisme qui paraît bien peu conforme à la marche des choses et à l'ensemble de la situation, tant aux Antilles qu'aux Philippines. Les fêtes de la vie espagnole, les courses de taureaux, les ventes de charité, se succèdent comme à l'ordinaire. Souhaitons que cet état d'esprit ne soit pas troublé par des événements trop pénibles.

Colonies et Protectorats

L'*Agence Havas* publie la nouvelle suivante :

« Les journaux anglais disent que les Français reçoivent à bail, pendant trente ans, deux enclaves sur le bas Niger.

» L'une de ces enclaves est Leaba, à l'embouchure du fleuve; l'autre est Badjibo.

» L'égalité des tarifs est établie comme dans l'arrangement du Congo, durant une période de trente ans, pour toutes les colonies françaises et anglaises de la côte, tant sur la rive gauche que sur la rive droite du Niger, c'est-à-dire à la Côte d'Ivoire, au Dahomey, sur la Bénoué et dans le Sokoto. Mais la France reste maîtresse de ses tarifs dans toute la région du Niger moyen et du Niger supérieur. »

Un télégramme de Londres annonce, d'autre part, que la France obtient, sur la rive gauche du Niger, une bande de territoire en forme de triangle, depuis Say jusqu'au-dessus de Ilo, point où la ligne frontière du Haut-Dahomey vient traverser le Niger.

Ilo, où le jeune de Bernis trouva la mort, demeurerait donc, suivant cette dépêche, à l'Angleterre. Cette perte serait d'autant plus regrettable que Gomba, point où passent la plupart des caravanes, situé au sud d'Ili, nous échapperait en même temps. Cette concession consentie à nos rivaux, si elle est confirmée, pourrait fort bien compromettre l'avenir du chemin de fer qui doit relier Porto-Novo au Niger.

De mauvaises rumeurs courent encore au sujet de la fameuse ligne Say-Barroua au nord de laquelle les Anglais obtiendraient un vaste territoire. S'il s'agit du Bornou, qui par surcroît est une des plus riches régions du centre africain, la jonction future de l'Algérie au Tchad risque de se trouver compromise. Je me refuse à croire que nos commissaires n'aient point rappelé à leurs collègues britanniques la fausse déclaration de souveraineté sur le Sokoto que fit en 1890 le Foreign-Office. C'est grâce à ce procédé peu délicat que l'Angleterre obtint notre retraite jusqu'aux « terres légères ». Elle serait mal venue aujourd'hui, le traité tout entier pouvant, de bonne guerre, être déclaré caduc, d'invoquer les fameux droits du Sokoto sur d'autres territoires voisins du Tchad.

Un vœu pourrait être émis, s'il en est temps encore!

Lorsque la petite Belgique évacua, dans l'Oubangui, pour nous les remettre, les postes de Raffaï, Bangasso et Zémio, elle exigea que des honneurs spéciaux fussent rendus au pavillon de l'Etat libre avant qu'il fût définitivement amené. Il serait de bonne politique qu'un même cérémonial précédât notre retraite de certains points importants. Il faut avant tout que le noir ne puisse considérer notre départ de Boussa, par exemple, place jusqu'ici chaudement disputée, comme un échec de notre pays obligé de s'incliner devant la puissante Angleterre. Les Belges avaient parfaitement compris le côté délicat d'une situation analogue. Serons-nous moins exigeants que la petite Belgique ?

JACQUES D'URVILLE.

DERNIÈRE HEURE

Dépêches de 3 heures du matin

(Par service spécial)

LA CONVENTION DU NIGER

L'arrangement relatif au Niger a été signé hier au quai d'Orsay entre les commissaires anglais et français.

Le protocole approuvant la convention a été également signé par sir E. Monson, ambassadeur d'Angleterre, et par M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères.

Les Etats-Unis et l'Exposition de 1900

Washington, 14 juin.

Le président Mac-Kinley, soumettant au Congrès le rapport du commissaire Cridler sur l'Exposition de Paris de 1900, a renouvelé en termes cordiaux ses recommandations pour le vote immédiat d'un large crédit.

Aux Philippines

New-York, 14 juin.

On commence à croire que l'intervention allemande à Manille n'est pas tout à fait improbable. L'arrivée du *Kaiser* à Manille portera à quatre le nombre des vaisseaux de guerre allemands dans la baie. Leurs équipages se montent à 1,600 hommes.

En outre, le transport *Darmstadt*, arrivé à Cavite le 1er juin, avait 1,400 hommes à bord. L'allemagne dispose donc de 3,000 hommes à Manille.

Famille empoisonnée par les champignons

Clermont-Ferrand, 14 juin.

Une famille entière vient d'être empoisonnée par les champignons.

Hier matin, les époux Nurit, demeurant rue d'Allagnat, mangèrent des champignons cueillis dimanche.

Quelques instants après, ils étaient pris de violentes douleurs. La mère et ses enfants, âgés de dix et treize ans, sont morts cette nuit. Le père est mourant.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

EXAMENS D'ADMISSION DE 1898

Examens du 1er degré. — Les candidats à l'Ecole polytechnique sont informés que les examens du 1er degré commenceront (par la lettre L désignée par le sort) pour ceux qui ont fait leurs compositions à Paris, le vendredi 24 juin, à sept heures du matin, à l'Ecole des ponts et chaussées.

Le jeudi 23, à dix heures du matin, il sera fait un appel de 150 candidats pris dans l'ordre alphabétique à partir de la lettre L, conformément à la liste affichée. Les candidats répondront à cet appel eux-mêmes, ou par l'intermédiaire d'un délégué de l'établissement où ils font leurs études.

Ils seront ensuite, séance tenante, répartis par la voie du sort entre les deux jurys du premier degré.

Semblables opérations seront faites ensuite tous les mercredis à sept heures du matin.

Les candidats ayant fait leurs compositions dans des centres autres que Paris, qui ont demandé à subir dans cette ville les examens oraux, passeront après les candidats de Paris, à une date qui leur sera notifiée en temps utile.

Examen du 2e degré. — Une première liste des candidats admissibles aux examens du 2e degré sera affichée à l'Ecole des mines, le jeudi 30 juin, à dix heures du matin. Les examens d'aptitude aux exercices physiques auront lieu le même jour, pour les candidats figurant sur cette liste, dans les conditions qui seront indiquées et affichées en même temps que la liste.

Les examens du 2e degré commenceront à l'Ecole des mines, le vendredi 1er juillet, à sept heures du matin.

A NOS LECTEURS ET ABONNÉS

Par suite d'un arrangement conclu avec une importante maison qui dispose d'un procédé spécial, l'*Echo de Paris* offre à ses abonnés et à ses lecteurs

AU PRIX DE 10 FRANCS

une *belle photographie* (grandeur demi-nature) *très artistiquement finie* et d'une valeur minima de 80 francs.

Des spécimens sont exposés dans nos vitrines, 2, rue Taitbout.

Pour se procurer un de ces beaux agrandissements, il suffit de nous adresser, en même temps qu'un mandat postal de dix francs, une photographie ordinaire et quinze jours après nous expédierons l'agrandissement et l'épreuve qui nous aura été confiée.

NOTA : Pour l'envoi *franco* à domicile, ajouter un franc, soit, au total, un mandat postal de onze francs

LA QUESTION DES OMNIBUS

On sait que la Compagnie générale des omnibus est loin d'avoir entièrement obtempéré à l'injonction de M. le ministre des travaux publics la mettant en demeure d'avoir à transformer le mode de traction d'un certain nombre de lignes de tramways qu'elle exploite.

Malgré le temps écoulé, le seul résultat acquis à l'heure actuelle, à cet égard, est la mise en service de véhicules à vapeur sur la ligne Bastille-Clignancourt.

Il paraît que cette audacieuse résistance, que cette flagrante inexécution d'un contrat, qui, pour tout autre, aurait déjà entraîné la déchéance, n'a même pas pour effet de mettre cette Compagnie dans l'impossibilité de solliciter de nouvelles concessions.

Sur quelle puissance supérieure croit-elle donc pouvoir s'appuyer pour tout oser ?

Elle a du reste une façon toute particulière de se mettre sur les rangs.

La commission du Conseil général de la Seine qui, spécialement, s'occupe des moyens de transport, s'étant réunie lundi dernier, en vue de hâter la concession des nouvelles lignes de tramways, a été informée, par l'administration, que la Compagnie des omnibus avait cru pouvoir construire par avance une usine électrique très importante, en vue de nouvelles lignes et qu'elle demandait que la commission voulût bien lui tenir compte de cette grande manifestation de son bon vouloir en lui attribuant les lignes de son choix.

D'ordinaire, on désigne cette manière d'agir : une carte forcée.

Il est à prévoir que cette *manifestation* aura le sort qu'elle mérite, c'est-à-dire qu'elle sera appréciée à sa juste valeur par les membres du Conseil général, qui ne sauraient oublier sitôt et pour si peu un long passé de déloires.

Il est à présumer que la Compagnie des omnibus en sera pour ses frais. Mais ne la plaignons pas, cela lui fournira l'occasion, inespérée sans doute, de satisfaire au désir général et nous pourrons ainsi, à bref délai, voir l'usine très importante alimenter les lignes du réseau qui sont à transformer, et qui à elles seules exigeront peut-être plus de force qu'on n'en pourra fournir.

FICHET 4, Rue Richelieu, PARIS. COFFRES-FORTS

LES DUELS D'HIER

Les friands de la lame et les amateurs d'émotions vives ont pu, hier matin,

S'en fourrer, fourrer, fourrer
Jusque là !...

comme on chante dans la *Vie Parisienne*.

Songez donc! En moins d'une heure, il leur a été donné d'assister à deux rencontres à l'épée de combat, très vivement poussées de part et d'autre par des adversaires décidés, pleins de bravoure ardente ou calme suivant leur tempérament respectif, mais incontestablement désireux de marcher à fond et de ne pas s'en tenir à la détérioration superficielle des « extrémités avancées ». Si la fortune aveugle ou très clairvoyante — comme il vous plaira — n'a pas réalisé les désirs des combattants, et si ces deux affaires se sont terminées heureusement et bénignement par des piqûres n'offrant aucune gravité, ce nous est une preuve nouvelle que le destin ne coudescend pas toujours à ratifier les prévisions et les volontés humaines. Le Dieu des batailles est impénétrable, lors même qu'il s'agit de combats singuliers.

Duel Boni de Castellane-Turot

Cette première rencontre a eu lieu sur le coup de dix heures du matin, sur une route tracée perpendiculairement à la Seine, à quelques mètres du pont de Neuilly. Comme assistance, en dehors des témoins et des médecins, les membres les plus éminents du « Syndicat professionnel de la presse du duel », auxquels s'étaient jointes pour la circonstance quelques notabilités bien parisiennes : MM. Arthur Meyer, Amilcare Cipriani, Bruneau de Laborie, Louis de Heredia, baron Heeckeren et le maître d'armes Ayat, professeur d'escrime du comte de Castellane, dont la présence sur le terrain, approuvée par les uns, blâmée par les autres, a failli provoquer, à la suite de certains commentaires de l'escrimeur professionnel, un incident violent, mais qui, nous l'espérons, n'aura pas de suites.

Excellente tenue des adversaires, tous deux jeunes et fort ardents. A la troisième reprise, M. Turot a été atteint à la partie dorsale de l'avant-bras, au-dessus du poignet, d'un coup de pointe qui a déterminé une légère hémorragie, avec enflure et engourdissement, de nature à le mettre dans l'impossibilité de continuer le combat.

Quoique le bruit ait couru hier soir que la blessure était sérieuse et inquiétante, nous sommes en mesure d'affirmer qu'il n'en est rien. M. Turot, dans l'après-midi, s'est rendu à la Chambre des députés et le soir même il écrivait son article quotidien.

Duel Gérault-Richard-Bernard

Cette première affaire à peine liquidée, M. Gérault-Richard, qui venait de servir de témoin à son collaborateur Turot, ôte à son tour son veston, sa chemise empesée et retrousse son pantalon.

En moins de temps qu'il n'en faut pour fumer une cigarette, le rédacteur en chef de la *Petite République* a changé de rôle. De simple « voyeur », le voici devenu « acteur »; c'est à son tour d'en découdre avec M. Charles Bernard, nouveau député de Bordeaux.

Avec ces nouveaux adversaires, la physionomie du combat se transforme. Autant les premiers duellistes ont fait preuve de fougue et d'ardeur, autant ceux-ci montrent de calme et de sang-froid décidé. Ils se tâtent et « se cherchent » avec une obstination soutenue qui s'efforce de ne rien laisser au hasard. Gérault-Richard a, dès le début, pris l'offensive et attaqué par une série de battements *tirez-droit*.

M. Charles Bernard, se confinant dans une tactique expectante, se contente de parer par des roulements de contres suivis de ripostes au corps.

Les reprises, qui n'ont pas toutes été consignées au procès-verbal, lequel n'en mentionne que quatre, sont nombreuses. Je n'en ai pas compté moins de huit.

Les épées sont faussées à diverses reprises. L'arme de M. Charles Bernard lui échappe des mains. Sur une riposte, sa pointe frôle la poitrine de son adversaire. Enfin, après un engagement à fond où il y a eu choc des deux coquilles, l'épée du député de Bordeaux atteint M. Gérault-Richard au-dessus de l'arcade sourcilière droite. Les deux médecins, séparément consultés, déclarent que cette blessure, bien que légère, gêne le mouvement de la paupière supérieure et est de nature à mettre fin au combat.

C'est fini.

Ici se place un incident. Alors que l'on procédait au pansement de M. Gérault-Richard, un spectateur de la rencontre s'approche du blessé et profère quelques paroles. Aussitôt le médecin s'interpose. Renseignements pris, il paraît que M. Bruneau de Laborie aurait cherché à provoquer le rédacteur en chef de la *Petite République*,

Ce dernier déclare n'avoir rien entendu, non plus, du reste, que ses témoins. Dans ces conditions, il considère qu'il n'a pas, jusqu'à nouvel ordre, à tenir compte de cette intervention qui s'est produite sur le terrain même pendant le pansement de sa blessure.

Voici, du reste, le procès-verbal qui se réfère à l'incident :

Les journaux du soir relatent un incident qui se serait produit sur le terrain, à l'issue de la rencontre de Gérault-Richard avec M. Ch. Bernard.

M. Bruneau de Laborie aurait, au nom des « Chevaliers de Saint-Georges », provoqué Gérault-Richard qui lui aurait répondu : « Je vous enverrai mes témoins ».

Le combat terminé, au moment où, avec les témoins de la partie adverse, nous prenions nos dispositions pour aller rédiger le procès-verbal de la rencontre, nous avons vu en effet quelqu'un qu'on nous a dit être M. Bruneau de Laborie s'adresser à notre client, en ce moment aux mains de son médecin qui examinait sa blessure.

Nous nous sommes approchés et nous n'avons entendu ni les injures qu'on prête à M. Bruneau de Laborie, ni la réponse qu'on attribue à notre client.

Aussi bien il nous semble que l'endroit eût été mal choisi et le procédé incorrect, le procès-verbal n'étant point signé et, par conséquent, la rencontre n'étant pas encore terminée.

ANDRÉ LEFÈVRE.
MAURICE DEJEAN.

Tel est le bilan combatif de la journée d'hier. Il paraît qu'il n'est pas soldé pour compte définitif et que, domain très probablement, sur ces dernières affaires se grefferont d'autres rencontres.

Force nous est donc de clore aujourd'hui cette rubrique du duel par la formule chère aux auteurs de romans-feuilletons de cape et d'épée...

(A suivre.) *ROBERT CHARVAY.*

HUNYADI JANOS
Eau purgative adoptée par les Hôpitaux.

LE SALON DE L'AUTOMOBILE

Aujourd'hui s'ouvre au jardin des Tuileries l'Exposition d'automobiles sur l'emplacement même occupé récemment par l'Exposition d'horticulture.

Au bout de l'allée des Orangers, parallèle à la rue de Rivoli, une vaste tente, recouvrant une multitude d'automobiles, s'allonge depuis la rue Castiglione jusqu'à la place de la Concorde entre deux rangées d'arbres séculaires, sous une voûte de verdure. Elle abrite, en avant de la terrasse, une statue indigène du jardin, enclavée comme à contre-cœur dans le plan de l'Exposition et étalant à la lumière ironique du progrès sa nudité dépaysée. Avec quelques retouches, des attributs de circonstance et une attitude résignée, ce bronze, pris comme en un filet au milieu de toute cette mécanique, pourrait figurer très bien l'*Art retenu par l'Industrie* et symboliser fort à propos l'élégance artistique de nombre d'automobiles exposées là.

Le terre-plein de l'allée se raccorde avec la terrasse par un escalier monumental embrassant, dans un geste d'une belle architecture, un sauvage massif de roches et donnant accès au vestibule d'honneur.

A droite et à gauche de ce vestibule, on pénètre par de larges baies dans les salons luxueux de l'Automobile-Club, du Touring-Club et de la presse.

De ci de là, sous la feuillée, la tente émet de puissantes ramifications où l'on trouve toujours des voitures, des tricycles automobiles, etc., etc. Il y en a des centaines et des centaines, pour la plupart, comme bien vous pensez, d'invention et de fabrication françaises.

Sur une surface de trente mille mètres carrés, distribués sans parcimonie entre plus de deux cents cinquante exposants, on a pu réserver de la place pour d'intéressants accessoires, pour diverses attractions, pour deux orchestres, pour le café-restaurant, etc.

On aura une idée de l'importance de l'Exposition quand on saura que la seule location des tentes a coûté 65,000 francs.

L'Automobile-Club a grandement fait les choses et, avec le concours tout gracieux de son architecte, M. Rives, directeur général, secondé par de dévoués collaborateurs, il a su tirer le meilleur parti de l'emplacement exceptionnel mis à sa disposition.

Perpendiculairement à la galerie principale, une aile de cent mètres d'envergure étendue vers le sud et s'appuyant sur la Petite-Provence renferme des moteurs en marche et des machines-outils spéciales à l'industrie des automobiles. Sur ce tableau vivant d'une usine en pleine effervescence, les arbres extérieurs versent avec leur ombre une bienfaisante fraîcheur, en même temps qu'un aérage judicieusement compris évacue dans l'atmosphère les produits de la combustion.

Cette partie de l'Exposition ne sera pas la moins visitée. On pourra admirer, dans leurs menus détails et leurs multiples transformations, les pièces détachées qui entrent dans la construction de nos modernes véhicules et dont le public, jusqu'à présent, n'a pas même entrevu l'assemblage caché sous les décors impénétrables de la carrosserie.

Rien n'est plus curieux que de suivre, d'un bout à l'autre, les phases successives par lesquelles passe la matière inerte avant de constituer dans une dernière évolution un ensemble mécanique roulant, un corps pourvu d'organes et animé de ce souffle de vie intermittent que communique au moteur l'énergie mise en œuvre.

Par cette belle manifestation industrielle, l'Automobile-Club, fidèle à ses traditions, a voulu être utile au public. Il s'est proposé de l'éclairer sur l'état réel de la question automobile en entourant l'Exposition organisée par ses soins de garanties capables d'inspirer une confiance absolue. Aucun véhicule n'a été admis sans avoir préalablement effectué, sous le contrôle d'une commission technique, le parcours de Paris à Versailles, aller et retour. Grâce à cette condition sévère et à d'autres prescriptions du règlement imposé aux constructeurs, il a opéré une sélection dont il faut lui savoir gré.

Félicitons-le d'avoir pris en tutelle une jeune industrie qui fait honneur à la France et sera, pour notre pays, une nouvelle source de prospérité.

PIERRE LAFITTE.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain la suite de notre intéressant feuilleton :

ENTRE LA FOLIE ET LA MORT
par
M. ERNEST TISSOT

Causerie Financière

LES CHEMINS LOMBARDS. — Le dividende, qui avait été de 5 francs en 1895, de 4 francs en 1896, se trouve abaissé à 3 francs en 1897. Cette diminution a une double cause : fléchissement des recettes ; accroissement des charges.

L'année dernière encore, la Compagnie a émis pour 10 millions d'obligations nouvelles 4 0/0. Les augmentations qu'elle fait subir à son compte de premier établissement ne lui procurant aucun supplément de recettes, le dividende doit nécessairement décroître. On voudrait être fixé sur l'époque à laquelle il sera possible de mettre un terme aux émissions.

Du moment où les développements du réseau ne procurent pas intégralement la recette nécessaire pour payer l'intérêt des capitaux qui y sont consacrés, plus tôt il y sera mis fin et mieux cela vaudra pour les actionnaires.

La Compagnie espère qu'elle pourra améliorer prochainement sa situation en pratiquant quelques conversions et en modifiant son système d'amortissement. Si réellement elle peut attendre quelque chose de là, il serait nécessaire qu'elle se hâtât, car le dividende va disparaître tout à fait pour peu que les choses aillent du même train.

En attendant, il faut admirer le beau désintéressement de la clientèle des actions de cette Compagnie. Jamais on n'a eu d'ambitions plus modestes.

En 1895, avec un dividende de 5 francs, l'action cotait 242 fr. C'était du 5 0/0 à 242 ; en 1896, avec un dividende de 4 fr., l'action cotait 227. C'était du 4 0/0 à 227 ; en 1897, le cours moyen a été de 196. C'était du 3 0/0 à 196. Des capitalistes disposés à se contenter d'un revenu de 1 1/2 0/0 avec des placements de cette nature sortent évidemment d'une école où l'on enseigne que les dividendes ne font pas le bonheur.

La Bourse

Nous avons peu de chose à dire de la séance de ce jour. Les mêmes motifs de réserve qui existaient ces jours-ci subsistent encore et le marché, qui avait montré cependant une activité relative, a fait preuve aujourd'hui d'un manque complet d'animation.

Il en est résulté que les réalisations ont été plus fortes et les offres ont exercé une certaine influence sur la tendance générale pendant la première partie de la séance. En clôture, les cours ont été plus soutenus, mais la place ne s'est nullement départie de son calme.

Sur le marché de nos rentes, quelques acheteurs avaient cru pouvoir escompter l'issue du débat engagé sur la politique du ministère : ce mouvement n'a pas été suivi et nos fonds publics sont restés aussi fermes que peu animés.

Les marchés étrangers font preuve de bonnes dispositions, mais les tendances n'y sont pas plus actives qu'ici.

Le marché

Hésitant et fort calme durant la première partie de la journée, le marché s'est un peu ranimé par la suite, mais pas assez pour provoquer un mouvement sensible des cours dans un sens ou dans l'autre. On est donc resté plutôt ferme tout en conservant une attitude expectante.

Le 3 0/0 perpétuel s'est traité calme à 103 27 cours d'hier ; le 3 0/0 amortissable n'a pas été coté à terme et le 3 1/2 0/0 se retrouve à 106 40 après 106 37 1/2 au plus bas.

Dans les groupes des valeurs étrangères, les fluctuations des cours n'ont pas eu plus d'ampleur que sur nos fonds d'Etat. L'Extérieure, après un début en hausse à 34 70, s'est légèrement calmée en clôture à 34 45, soit précédent cours. L'Italien a été à peu près immobile à 93 37 1/2. Il y a eu également peu d'affaires en fonds russes qui se sont établis avec des progrès tout à fait insignifiants. Le 3 0/0 1891 a été coté à 96 25, le 3 0/0 1896 a gagné 10 cent. à 95 05 et le Consolidé autant à 104.

En dépit du manque d'animation dans les négociations en général, le compartiment des valeurs ottomanes est resté ferme et soutenu. La Banque ottomane a témoigné des tendances satisfaisantes à 565 et à 564 en dernier lieu ; le Turc C s'est maintenue à 26 90 après 27 et le Turc D a progressé de 15 cent. à 23 70. Le Brésilien 4 0/0 se tient à 53 60.

Parmi les établissements de crédit, dont l'allure a été calme et les cours stationnaires, signalons néanmoins, la Banque de Paris à 948, le Crédit foncier à 672, le Crédit lyonnais à 839; seule la Banque spéciale des valeurs industrielles monte sur de bonnes demandes à 179.

Les actions de nos chemins de fer semblent vouloir reprendre leur marche ascensionnelle : le Nord a gagné à 2,164, le Lyon à 1,932 et l'Orléans à 1,886 après 1,888.

Les engagements en Suez, quoique restreints, ont permis aux cours de s'établir en légère avance ; après 3,631 au plus bas, contre 3,625 hier, on s'est avancé à 3,635 pour finir à 3,632.

Les mines

Malgré des devises soutenues que nous a envoyées Londres, notre marché minier a peu varié sur la veille et même, en clôture, quelques valeurs ont légèrement fléchi.

La Chartered s'est traitée incolore à 61 25, la Goldfields a perdu 2 fr. à 105 50, la De Beers 2 50 à 689, l'East Rand est restée à 119 50, la Ferreira s'est tassée de 2 fr. à 633 après 631, la Randfontein vaut 33 25, la Robinson 206 50 et la Transvaal consol. 32 25. Sur des réalisations assez suivies, le Rio a reculé de 6 50 à 658 50 après 663 50 au plus haut. Quant à la Tharsis, elle est restée délaissée à 169, ainsi que la Cape Copper à 119 50.

JACQUES PROFIT

LE CACAO VAN HOUTEN

PLUS DE TEMPS PERDU

Au début de la journée, les bonnes ménagères sont absorbées par les soins de la maison. Elles ont un moyen facile d'écourter les préparatifs du premier déjeuner, c'est l'emploi du Cacao van Houten. Ce délicieux aliment est le meilleur et le plus digestible des chocolats et il se prépare en quelques secondes.

Aussi la vogue du Cacao van Houten, dont toutes les expositions internationales ont consacré la supériorité, va-t-elle grandissant, pour le plus grand bien de la santé publique.

Jeune fille française, 20 ans, bien élevée, diplômée, parlant anglais, pouvant enseigner piano, chant, dessin, peinture, désirerait faire éducation enfants dans famille en Amérique. Excellentes références.
Ecr. : Mlle SUIN, *32, avenue de Neuilly, Seine.*

TENTATIVE DE MEURTRE
EN CHEMIN DE FER

Saint-Rambert-d'Albon, 14 juin.

Ce matin, vers cinq heures, un jeune homme de dix-neuf ans, Victor Roques, typographe, monté dans un compartiment de 1re classe au train n° 12, où se trouvait en même temps que lui une jeune femme, a tenté de tuer celle-ci pour la voler en la frappant de coups de couteau ; puis il a sauté sur la voie et a pris la fuite.

La victime, une dame Bidiot, de Marseille, a été dirigée sur Lyon, où elle a été admise à l'Hôtel-Dieu. Son état est grave.

Le parquet de Valence instruit l'affaire.

L'assassin a été arrêté à Andance ; il avait un billet de 1re classe délivré à Nîmes. Il était porteur d'une somme de 1 fr. 40.

Récit de la victime

Malgré ses vives souffrances, Mme Bidiot a pu cependant faire le récit du drame :

Partie hier soir de Marseille par le train express de 11 h. 15, elle s'était assoupie peu après le départ. Lorsqu'elle se réveilla dans le compartiment qu'elle occupait seule auparavant, elle vit en face d'elle un jeune homme vêtu assez élégamment, paraissant fort occupé à ranger des flacons placés près de lui sur la banquette ; elle n'y fit pas autrement attention.

Quand le jour commença à paraître, elle sortit dans le couloir ; deux messieurs s'y trouvaient à ce moment. Au bout d'un instant, la sensation du froid la fit rentrer dans le compartiment pour prendre sa jaquette, alors le misérable se jeta sur elle, la frappant d'un couteau ou d'un poignard effilé avec une rage inouïe.

Madame Bidiot suppose que l'assassin l'a frappée par devant lorsqu'elle est tombée à la renverse après les premiers coups portés dans le dos. La gorge contractée par la frayeur, elle ne put articuler un son, mais elle n'avait cependant pas perdu entièrement connaissance ; étant tombée sur la banquette, elle brisa du pied un carreau donnant sur le couloir.

C'est ainsi que les personnes qui se trouvaient dans les compartiments voisins, peut-être même dans le couloir furent averties. Elles tirèrent la sonnette d'alarme et le train s'arrêta.

Récit d'un témoin

Un médecin de marine, M. Sicard, qui se trouvait dans le train, fit les premiers pansements nécessaires pour que Mme Bidiot pût être amenée sans danger jusqu'à Lyon.

Le docteur Sicard raconte :

« Je me trouvais dans le wagon placé immédiatement après celui où a eu lieu la tentative d'assassinat ; ayant mis par hasard la tête à la portière, je vis un jeune homme blond, âgé de vingt-cinq ans environ, qui suivait les marchepieds des wagons et passait de l'un à l'autre au risque de se rompre le cou. Il fallait une singulière audace et une agilité rare pour oser pareille manœuvre à côté d'un train lancé à toute vitesse.

» Il avait même sur le bras, autant qu'il m'en souvient, un pardessus ou quelque chose d'analogue qui n'était pas fait pour faciliter le jeu de ses mouvements. Je pensai qu'il se passait quelque chose d'anormal, mais je dus retirer un instant la tête de la portière et quand je l'y remis — car j'étais intrigué — l'individu avait disparu.

» Bientôt après le train s'arrêtait et le bruit courait qu'une femme venait d'être assassinée.

» Je compris le motif des agissements effectués par ce bizarre jeune homme sur les marchepieds. On demanda un médecin, je m'offris. La victime étendue sur la banquette avait perdu beaucoup de sang. Les coussins en étaient entièrement maculés. Je lui fis, à l'aide d'instruments et des remèdes que contenait la boîte de secours du train, un pansement sommaire. »

FAITS DIVERS

Le centenaire de Michelet. — Hier soir s'est tenue, à la mairie du Panthéon, une importante réunion au sujet du centenaire de Michelet.

M. Albert Meurgé, maire du cinquième arrondissement, désigné en 1878 pour prendre la parole sur la tombe de Michelet, au nom de la jeunesse républicaine des écoles, avait convoqué les membres du comité qui organisa les funérailles de notre historien national. Il avait eu l'heureuse pensée de faire revivre le comité des étudiants de 1876 à côté des étudiants de 1898.

La plupart des membres de l'ancien comité ont répondu à cet appel.

L'assemblée a décidé que les membres du comité de 1876 se joindront à ceux du comité qui organisa l'inauguration du monument de Michelet pour aller déposer, le 12 juillet, des fleurs sur la tombe du grand historien.

M. Albert Meurge a été invité à parler au nom des anciens étudiants. Le maire du cinquième arrondissement a accepté cette mission, mais à la condition de ne prononcer qu'une très brève allocution.

Vol de soieries. — Le propriétaire d'un magasin de soieries de la rue du Quatre-Septembre, M. B..., constatait depuis quelque temps que des vols importants étaient commis à son préjudice. Il se mit en devoir de surveiller ses employés, mais il lui fut impossible de découvrir le voleur.

En désespoir de cause, le négociant mit M. Rolly de Balnègre, commissaire de police de son quartier, au courant de ce qui se passait. Le magistrat fit suivre individuellement tous les employés de la maison et, au bout de quelques jours, il apprit que la domestique du négociant se rendait chaque soir chez sa fille qui est établie couturière dans une rue voisine du Palais-Royal. Une surveillance plus étroite encore fut organisée et le magistrat apprit que la couturière était réputée pour la modicité de ses prix, bien que ses toilettes fussent en réalité fort luxueuses.

M. Rolly de Balnègre en conclut que la mère et la fille étaient deux voleuses et, après avoir arrêté la mère, il fit une perquisition chez la fille. Mais la couturière avait fait disparaître toutes les marchandises volées. Le magistrat ne se tint pas pour battu. Il interrogea la concierge et apprit que dans la journée la couturière avait fait transporter plusieurs malles rue de la Chapelle, au domicile d'une de ses amies. La police se transporta à l'adresse indiquée. Elle y surprit le mari de la couturière qui était occupé à déménager les malles contenant les marchandises volées.

Aussi M. Rolly de Balnègre a-t-il arrêté le père, la mère et la fille dont les vols s'élèvent à plus de trente mille francs. Seule l'amie de la couturière, dont la parfaite bonne foi a été démontrée, a été laissée en liberté.

Le voleur de colis postaux. — Depuis environ huit mois, la Compagnie du chemin de fer de l'Ouest était sans cesse assignée en remboursement par des commerçants qui se plaignaient d'avoir expédié par colis postaux des marchandises qui n'étaient jamais parvenues à destination.

Les chefs de gare furent invités à exercer une surveillance active sur la remise des colis de grande vitesse, mais ils ne découvrirent rien. Mais avant-hier, M. Escourrou, commissaire spécial de police de la gare Saint-Lazare, était avisé que l'auteur de ces vols venait d'être découvert à Conflans Saint-Honorine et hier matin le coupable était mis en état d'arrestation.

C'est un nommé Jean la Noë qui habite rue Montmartre, il portait plusieurs fois par semaine aux bureaux des messageries de la rue de Saint-Pétersbourg plusieurs colis à expédier dans une localité de la banlieue. Avant de remettre ses colis aux employés ; il profitait d'un moment d'inattention pour mettre la main sur un colis déjà déposé et sur lequel il apposait une large étiquette préparée d'avance et portant cette inscription : « M. La Noë, à Conflans-Saint-Honorine ».

Puis il remettait au guichet une feuille d'expédition signée d'un faux nom et le lendemain l'ingénieux personnage se présentait à la gare de Conflans et retirait la marchandise volée.

Or il y a quelques jours M. La Noë se présentait à la gare de Conflans et réclamait quatre colis. Il n'en était encore arrivé qu'un à destination, et le filou eut le cynisme de menacer le chef de gare d'un procès, tant et si bien que, lorsque les colis arrivèrent, ils furent soigneusement examinés et que le truc de l'adresse sur papier gommé fut découvert.

Aussi lorsque La Noë revint il fut mis en état d'arrestation. Le montant des vols commis par lui s'élève à plus de vingt mille francs et l'on a découvert à son domicile une grande quantité de marchandises.

Molière, génial analyste du cœur,
Corneille au vers puissant, Racine au chant vain-
Et vous, Hugo, Vigny, Musset ou Lamartine, [queur,
Quel poème splendide et quelle œuvre divine
Vous auriez étoilés de belles rimes d'or
Si vous aviez connu le roi de l'élégance
Et ce divin complet dont il dota la France
Et que modestement il signe High-Life tailor !

Un prêtre du beau au créateur du complet à 69 fr. 50, 112, rue Richelieu, au boulevard.

Le drame de la rue Tournefort. — Au n° 31 de la rue Tournefort se trouve une boutique tenue par Mlle Charlotte-Gabrielle Foucault, âgée de trente ans.

La commerçante vivait maritalement depuis six ans environ avec un commis pharmacien, M. M... Le faux ménage était à l'aise et paraissait heureux. Cependant le caractère exubérant de la jeune femme, joint à une coquetterie exagérée, amenait de temps en temps des querelles.

Hier, vers midi, une de ces scènes éclata, puis M. M... partit à son travail, ne soupçonnant pas l'horrible drame qui allait s'accomplir dès son départ. En effet, Gabrielle Foucault ferma sa boutique, traîna un matelas au milieu de la pièce, alluma un réchaud, déshabilla sa petite fille, Marie-Antoinette, âgée de cinq ans, et s'étendit à côté d'elle, attendant la mort...

Quand M. M... revint, le soir, il fut étonné de trouver la boutique fermée. Il ouvrit la petite porte en fer et voulut pénétrer, mais il dut reculer, à demi suffoqué par les émanations carboniques. A ses cris on accourut et, pendant que quelques-uns s'empressaient auprès des victimes, d'autres allaient prévenir M. Lanet, commissaire de police du quartier.

Quelques minutes après, les docteurs Renaud et Dotel, mandés en toute hâte, accouraient, prodiguaient des soins aux asphyxiés qui furent transportés à l'hôpital de la Pitié, où la fillette ne tardait pas à succomber au milieu d'atroces souffrances,

Le commencement de l'enquête fait supposer qu'avant de s'asphyxier Mlle Foucault a administré à sa fille et a absorbé elle-même une dissolution de strychnine. Ce fait sera déterminé par une autopsie.

L'état très grave de Mlle Foucault n'a pas permis de l'interroger utilement. On conserve d'ailleurs peu d'espoir de la sauver.

Ce drame a causé une grande émotion dans le quartier où le ménage était très estimé.

Tous les jours, de trois heures à six heures ; le dimanche, de neuf heures à midi, dans la salle des fêtes des Grands Magasins Dufayel, les Rayons X et leurs applications et le Cinématographe-Lumière, avec reproduction de tous les bruits que comportent les tableaux. A quatre heures, conférence anecdotique par M. Maurice Lefèvre. Il sera offert demain jeudi, à toute personne assistant à une séance du Cinématographe, un étui de Suprêmes Pernot et un échantillon de Dentol.

JEAN LAMASTRE.

DÉPARTEMENTS

(De nos correspondants)

La catastrophe de Biot. — Obsèques des victimes

Antibes, 14 juin.

Les obsèques des victimes de la catastrophe de Biot ont eu lieu aujourd'hui, à 5 heures 1/2. La cérémonie a été des plus imposantes.

Les autorités civiles du département marchaient après les familles en tête du cortège qu'escortait un peloton du 112e de ligne.

Sous les décombres, il ne reste plus que le cadavre d'une jeune fille de Nice dont l'identité n'est point établie.

Le crime de la Chalade. — Arrestation de l'assassin de Thérèse Ply

Chalons-sur-Marne, 14 juin.

L'assassin de Thérèse Ply, cette malheureuse jeune fille tuée et violée au mois d'avril de l'année dernière, dans la forêt d'Argonne, près de Vienne-le-Château (Marne), vient enfin d'être découvert : c'est un nommé Modeste Gondouin, âgé de dix-sept ans, bûcheron, demeurant à la Chalade.

Ce crime odieux avait tout d'abord été imputé au sinistre Vacher, mais on avait dû abandonner cette piste et l'instruction relative à cet assassinat, qui avait causé dans nos contrées une si pénible et si douloureuse émotion, se continuait toujours.

Or, il y a deux mois

temps, l'entrée à ce théâtre de M. Torin ; c'est maintenant chose faite. Le joyeux comique vient de signer avec M. Micheau un engagement de cinq années, ainsi que le plus ancien pensionnaire du Vaudeville, l'excellent comédien Mangin.

La pièce d'ouverture pour la saison hivernale 1898-1899 sera une comédie-vaudeville de M. Pierre Decourcelle, qui servira de débuts, boulevard des Italiens, à Mlle Lucy Gérard.

Le titre provisoire de cette pièce, est, quant à présent, *Madame Rasta*.

⁂

Au Conservatoire :

Aujourd'hui, à 9 heures 1/2 du matin, continuation des examens semestriels pour les élèves de MM. Marsick, Lefort, Berthelier et Remy.

⁂

Au théâtre du Palais-Royal, ce soir, 94e représentation et dernière de la *Culotte*. Demain jeudi, clôture annuelle. Réouverture le 16 septembre.

⁂

Au Cirque-d'Eté :

Ce soir mercredi, débuts de la belle Rosario Guerrero dans ses danses nationales espagnoles.

⁂

Le dîner des « Mille Regrets » a eu lieu hier sous la présidence de notre confrère A. Vallin, secrétaire de la Gaité.

Parmi les assistants, citons : MM. Guilloire, Armand Lévy, Pierre Lafitte, Jules Roques, Forestier, Abel Rossi, Paul Gavault, Jacques Oller, Charles Akar, Edmond Benjamin, Fabrice Leman, Jacques et le spirituel dessinateur Widhoff, qui a mission à chaque repas d'illustrer les menus.

Le prochain dîner sera présidé par M. Armand Lévy, le sympathique secrétaire du théâtre municipal du Châtelet.

⁂

Les Folies-Bergère annoncent les dernières représentations des Sheffer. Les merveilleux artistes terminent leur contrat dimanche soir et de longtemps on ne les reverra à Paris, car les premiers établissements du monde entier se les attachent quatre ou cinq ans à l'avance. Les Sheffer quitteront les Folies-Bergère après deux mois d'un succès ininterrompu et après avoir été applaudis par tous les Parisiens. Que ceux qui ont attendu jusqu'à ce jour pour les venir voir profitent de ces cinq dernières représentations.

⁂

Au théâtre des Capucines, l'amusant spectacle qui comprend des pièces nouvelles de MM. Alph. Allais, Tristan Bernard, Courteline, Jean Lorrain, Pierre Veber, Caillavet et Franck n'aura plus que cinq représentations avant la clôture annuelle. Avis aux retardataires.

⁂

A la soirée que donnait hier la charmante artiste Henriette Demongey, on a beaucoup applaudi *Jour de fête*, une pantomime en un acte, interprétée par l'excellent mime Séverin et la gracieuse Maria Robin.

Jour de fête est une œuvre de Mme Berthe Séverin, toute d'émotion et de joie, accompagnée d'une exquise musique du compositeur André Colomb.

⁂

— Allô ! allô !... 417.84.

Les demoiselles du téléphone n'entendent plus que ce chiffre depuis que Trianon joue son amusante revue *Allons-y* ! La location marche, en effet, toute la journée et l'on peut dire que le grand music-hall montmartrois tient un succès sans précédent.

Depuis qu'il fait beau, le public trouve un plaisir extrême à venir entendre la revue, qui se joue sous les frais ombrages d'un jardin exquis et d'une décoration parfaite. Aussi les recettes de Trianon sont-elles magnifiques et le public qui y fréquente des mieux choisis.

Allons-y !

⁂

Voici la composition de la troupe Strakosch qui donnera deux soirées d'opéra-concert au Casino de Boulogne-sur-Mer les 15 et 16 juin : Mlle Talexis, falcon ; Mlle Zelda, soprano ; Mme Nady, contralto ; MM. Rey, ténor ; Bervil, baryton, et Blancart, basse. Ce remarquable sextuor, composé d'artistes réputés en France et à l'étranger, fera certainement les délices des baigneurs, déjà nombreux sur cette belle plage.

CONCERTS

Ce soir, à l'Olympia, 50e représentation de *Barbe-Bleue*, et puisque nous parlons de l'Olympia, ajoutons que les excellents duettistes Ducreux-Giraldue viennent de débuter avec un éclatant succès.

⁂

Le succès persistant de *Femina*, auquel vient se joindre celui de la partie de concert vraiment remarquable, permet à la direction de la Cigale de monter tranquillement la revue d'été de MM. Lamarque et Henry Fursy, *Pour qui volait-on ?* qui comporte un grand luxe de décors et de mise en scène et pour laquelle on a engagé spécialement la belle Lidia, qui jouera la commère, et M. Véret, du Théâtre-Cluny, gracieusement prêté par M. Marx, pour tenir le rôle du compère.

⁂

Quelle féerie pour les yeux que le spectacle du Jardin de Paris lorsque, illuminé *a giorno*, il regorge du monde le plus élégant et que les couleurs claires des toilettes chatoient sous les lumières.

Aussi il y a foule chaque soir dans ce merveilleux rendez-vous parisien.

—

Jardin de Paris. — Concert Parès : Programme du mercredi 15 juin de 3 h. 1/2 à 5 h. 1/2

Première partie : 1. Marche de l'alliance (P. Fauchey) ; 2. Ouverture du père Gaillard (Reber) ; 3. Airs de ballet de Feramors (Rubinstein) ; (*a*) danse des bayadères (*b*) danse des fiancés de Kachemyr ; 4. Faust (5e acte) (Gounod) ; solistes : MM. Lachanaud, cornet ; Barthélemy, trombone ; Letailleur, basse ; 5. Tarentelle (G. Parès).

Deuxième partie : 6. Polonaise de concert (P. Vidal) ; 7. Ouverture de Patrie (G. Bizet) ; 8. Boléro pour clarinette (Blémant) ; Solistes : MM. Paradis, Vernet, Bouiller, Leroy, Combes, Gazillon ; 9. Ballet de Coppélia (Léo-Delibes) ; 10. Valse des petits oiseaux (Douard) ; solistes : MM. Fontbonne, flûte ; Deprimoz, bugle.

LE CAPITAINE FRACASSE.

SPORT

Courses à Maisons-Laffitte

Résultats du mardi 14 juin

Une fois n'est pas coutume : les chevaux ont fait un peu défaut hier, mais nous avons eu, entre autres compensations, une rencontre pleine d'intérêt entre Champaubert et Nevers II à trente-deux livres pour deux années. Le cheval de M. Ad. Abeille est parti devant, réglant une allure soutenue. Nevers II est venu l'attaquer dans la ligne droite et a succombé, après lutte, d'une longueur. La différence des montes a fait le résultat ; Williamson représente pas mal de livres d'infériorité contre Lane. Si l'on estime que Nevers II est à quinze livres environ du Roi Soleil et d'Avallon, nous pouvons dire que les chevaux de tête de la génération actuelle sont meilleurs que n'était Champaubert dans son année. Il n'a d'ailleurs, fait de doute pour moi qu'un cheval comme Champaubert ne rendrait pas vingt livres au Roi Soleil ou à Gardefeu ; si ces trois chevaux se rencontraient à dix livres dans le Municipal, je donnerais encore la préférence aux jeunes.

Magister a accompli une excellente performance dans le prix de Monbel où il a rendu très nettement vingt-huit livres à Petit et à Muté pour l'année. Emmaüs, très allégé depuis sa bonne cours de Longchamps, n'a joué aucun rôle à l'arrivée, non plus que Flag. Les trois autres victoires ont été faciles. Léopard n'a guère été menacé par Fontaine Labbé et Croisade ; Domezain, pour lequel on a payé jusqu'à six pour un, n'a pas été approché par Lynch ; quant à Amadis, il s'est trouvé finir tout seul par suite des dérobades de ses concurrents. Cristal II, qui avait suivi la ligne droite au lieu de s'engager dans la boucle, s'était arrêté un peu au delà du dernier tournant lorsqu'Ixia II et Ninon sont, par la bonne piste, arrivés à ce point. Ixia II s'est jeté sur la gauche, se dirigeant vers Cristal II et entraînant derrière lui Ninon qui allait très bien et Amadis II qui allait très mal. Celui-ci a pu être arrêté à temps et a accompli la fin du parcours très loin devant Ninon.

Le *prix de la Maladrerie*, 3,000 fr., a été gagné par Léopard 8/1, à M. S. Dufour (Maidment), battant de trois longueurs Fontaine Labbé 7/1 (Cady) et Croisade 5/2 (T. Lane), troisième à quatre longueurs.

Non placés : Denise, Stratonice, Le Brumeux, Restaurateur, Vendée, Ada, Clémence Isaure.

Léopard a été réclamé pour 3,980 fr. par Newling, pour M. Sam Owens.

Le *prix de Cesny*, 4,000 fr., a été gagné par Domezain 1/6, à M. I. Wysocki (M. M. Stern), battant de six longueurs Lynch 6/1 (M. Saviguac) et Ali Baba 30/1 (M. Cornu-Lanvy), troisième à quatre longueurs.

Le *prix de Verneuil*, 4,000 fr., a été gagné par Amadis II 4/7, au comte de Fels (Chesterman), battant de loin Ninon 4/1 (Bridgeland).

Non placés : Cristal II, Ixia II.

Le *prix Révérend*, 10,000 fr., a été gagné par Champaubert 1/2, à M. Ad. Abeille (T. Lane), battant d'une longueur Nevers II 7/4 (Williamson).

Le *prix de Monbel*, 8,000 fr., a été gagné par Magister 4/1, à M. Camille Blanc (Dodd), battant de trois quarts de longueur Petit 7/2 (W. Clout) et Muté 4/1 (J. Watkins), troisième à une longueur et demie.

Non placés : Emmaüs, Flag, Orizaba, Illuminé dérobé.

Le *prix Alicante*, 5,000 fr., a été gagné par Madagascar 4/5 à M. Gaston Dreyfus (Dodd), battant de deux longueurs et demie Grand Prix 11/4 (T. Lane) et Collinette 7/1 (J. Watkins), troisième à deux longueurs.

Non placée : Constellation.

Résultats du pari mutuel

Courses	Noms des chevaux	Situat. des chev.	Pesage Un. 10 fr.	Pelouse Un. 5 fr.
1re c. 10 part.	Léopard	Gagn.	63 ..	58 50
	Léopard	Placé.	17 50	13 50
	Fontaine Labbé	Placé.	20 50	11 ..
	Croisade	Placé.	17 50	9 50
2e c. 3 part.	*Domezain*	Gagn.	11 50	5 50
	»	Placé.	.. ..	.. ..
	»	Gagn.	.. ..	.. ..
	»	Placé.	.. ..	.. ..
3e c. 4 part.	*Amadis II*	Gagn.	16 50	7 ..
	Amadis II	Placé.	11 ..	6 ..
	Ninon	Placé.	13 50	9 ..
	»	Placé.	.. ..	.. ..
4e c. 2 part.	Champaubert	Gagn.	13 ..	6 50
	»	Placé.	.. ..	.. ..
	»	Placé.	.. ..	.. ..
	»	Placé.	.. ..	.. ..
5e c. 7 part.	Magister	Gagn.	46 ..	23 ..
	—	Placé.	26 ..	12 ..
	Petit	Gagn.	17 ..	9 50
	»	Placé.	.. ..	.. ..
6e c. 4 part.	*Madagascar*	Gagn.	18 50	9 ..
	Madagascar	Placé.	13 50	6 ..
	Grand Prix	Placé.	16 50	6 50
	»	Placé.	.. ..	.. ..

Les gagnants de l'*Echo de Paris* sont indiqués en italique.

Angleterre

Ascot, 14 juin.

Trial Stakes, 12,000 fr. — Distance : 1,500 mètres environ.

1. Collar (Purkiss) 100/14
2. Pinfold (T. Loates) 100/12.
3. Hips and Haws (M. Cannon) 10/1, gagné de trois longueurs.

(8 partants.)

Ascot Stakes, 50,000 fr. — Distance : 3,200 mètres environ.

1. Herminius (C. Wood) 100/14.
2. Piety (Madden) 6/1.
3. Rapallo (Dalton) 20/1.

(15 partants.)

Londres, 14 juin.

Résultat de la course Prince of Wales Stake : 1er, Djeddah ; 2e, Batt ; 3e, Carolus.

Il y avait cinq partants.

Courses à Enghien

Mercredi 15 juin, à deux heures

(Voir mes pronostics aux Echos.)

SAINT-GEORGES.

EN PLEIN AIR

CYCLISME

⁂ Dans les Vélodromes :

A la Seine. — Le principal numéro du brillant programme conçu par la direction du Vélodrome de la Seine pour dimanche prochain, c'est le match Cordang-Champion, sur 50 kilomètres.

Rencontre d'un grand intérêt, où l'on reverra l'impeccable team Dunlop entraînant Cordang et les meilleures de nos équipes françaises, au service de Champion.

Voici d'ailleurs le programme complet de la réunion.

Handicap, 150, 100 et 50, primes de 10 fr. Entrée : 1 fr. — Course de haies. — Course de primes, 10 kilomètres, les 9 premiers kilomètres, primes de 10 francs ; dernières primes, 60, 25 et 15 fr. — Match Cordang-Champion, 50 kilomètres.

Joli programme, comme on le voit, et qui ne peut manquer de ramener à la Seine le nombreux public habitué aux superbes 666 mètres de la piste du Parc des Princes.

Au Parc des Princes. — Cordang tentera demain soir jeudi, à cinq heures, au Vélodrome du Parc des Princes, le record de l'heure avec l'aide du team Dunlop.

⁂ Poignée de nouvelles :

— L'une des meilleures bicyclettes qui aient paru sur le marché est certainement la *Dayton*, qui est exposée chez MM. Fournier et Knopf, 103, rue Lafayette. Les roulements de cette machine sont en particulier d'une douceur merveilleuse, chaque cuvette, chaque cône étant fabriqué avec le meilleur acier, et la trempe de toutes les pièces ayant subi le traitement le plus perfectionné. A signaler aussi ce perfectionnement : la manivelle droite et l'axe sont forgés d'une seule pièce en acier à ressort.

— Dans la *Columbia sans chaîne*, le cadre a été renforcé ; de plus, point capital, le mouvement de transmission est *complètement indépendant du cadre* ; les quatre pignons d'angle sont placés de telle façon que, si le cadre subissait une déformation du fait d'un choc violent, les pignons retrouveraient leur position primitive, et le mouvement de transmission ne serait aucunement arrêté ou dérangé. Magasin de vente, 3, rue de Choiseul.

— Ce n'est pas sur une machine française que la course des artistes a été gagnée, ainsi qu'on voudrait le laisser supposer, mais bien sur une *Cleveland*, la grande marque américaine, que Mlle Darghyl a battu de 500 mètres toutes ses 10 concurrentes.

— Tous les agents de province veulent vendre des sans-chaîne, mais ils ne se trompent pas sur la marque. C'est toujours à la Métropole, 17, rue Saint-Maur, qu'ils s'adressent, car pour eux il n'y a qu'une sans-chaîne, c'est l'*Acatène-Métropole*.

— Le succès que vient de remporter la Française, avec la course de bicyclettes-tracteurs qu'elle a si brillamment organisée, ne lui était pas nécessaire, car tous ceux qui montent des machines de cette marque ont pu depuis longtemps en apprécier les qualités.

— *Les faits du jour :*

Stein se remettra demain en route pour son record de Paris-Rouen et retour. Il s'est assuré cette fois le concours de deux voitures et de deux motocycles. — Rivierre est parti hier soir pour Moscou en compagnie de son ami et manager Fruchard. Le triomphateur de Bordeaux-Paris est, en effet, un partant certain de la course Moscou-Saint-Pétersbourg, qui se dispute dimanche prochain. — Mlle Neva disputera, le 3 juillet, à Copenhague, un match de 10 kilomètres contre un coureur danois. — Morin, Pasini, Tommaselli, Parmac et Cornet sont de retour à Paris de leur déplacement à Berlin. — Arthur et Franck Chase à tandem viennent de battre à Londres le record des 50 milles sur route sans entraîneurs. La distance a été couverte en 2 h. 2' 25". — En présence du succès de l'épreuve de bicyclettes-tracteurs courue dimanche sur la route de Paris à Mantes et retour, et sur la demande unanime des concurrents, MM. Besse et Hammond, directeurs de la Société la Française, initiateurs de cette course, ont décidé qu'elle serait désormais annuelle. — L'Omnium excursionnera aujourd'hui de Paris à Corbeil. Départ du Chalet de l'Omnium, 74, avenue du Bois-de-Boulogne, à 8 heures. — Le Cyclamen excursionnera demain jeudi à Chantilly.

— Le dimanche de *Gladiator* : Bouhours à Munich, Bourotte à Philadelphie, l'amateur X... dans Paris-Châteaudun, Saint-Hubert à Bruxelles, etc., ont de nouveau triomphé, car ils montent la meilleure machine : la *Gladiator*.

— Les étrangers qui sont généralement partisans d'acheter des machines de leur pays, ayant reconnu que la Kymris offrait tous les avantages d'une fabrication hors ligne, ont aussi accordé leur préférence à cette excellente marque dont les magasins, 2, boulevard Emile-Augier, sont le rendez-vous des cyclistes select.

— Nous ne saurions trop recommander aux sportswomen qui désirent avoir une excellente jupe-culotte d'adopter celle des grands tailleurs Sandt et Laborde, 11, boulevard Malesherbes, la seule vraiment élégante et pratique.

CYCLES TOUTES MARQUES & Appareils PHOTOGraphiques un seul 15e comptant
Crédit 15 mois sans aucune majoration sur les prix de détail.
Catalogue illustré franco.
AGENCES RÉUNIES, 5, Bd de Strasbourg, PARIS
HUMBER On peut l'imiter, on ne l'égalera jamais

PATINAGE

⁂ Championnat de patin-bicyclette. — Notre confrère la *Vie au grand air*, revue illustrée de tous les sports, organise pour dimanche prochain, sous le patronage de l'U. S. F. S. A., le championnat de patin-bicyclette. De nombreux engagements sont parvenus à notre confrère.

Cette réunion promet d'être des plus intéressantes, à en juger par l'essai tenté par l'*Echo de Paris* vendredi dernier. Nous allons voir cette fois comment des amateurs exercés vont se servir de ces patins nouveau modèle.

Quatre épreuves sont portées au programme :

A. Championnat de vitesse, 300 mètres.

B. Handicap sur un tour de Longchamps.

C. Championnat de fond, deux tours de Longchamps.

D. Course mixte (c'est-à-dire que les concurrents pourront se faire tirer, soit au moyen d'une corde, soit avec le secours d'une canne, par des équipes de tandem ou de triplettes).

La réunion aura lieu dimanche prochain, autour de Longchamps, de 7 à 9 heures du matin.

Bon succès à la *Vie au grand air*.

DEMANDEZ partout un KOLA-TOURING APÉRITIF
THE GRIFFITHS CYCLE CORPORATION LDT
Les plus grands négociants du monde en cycles et accessoires. — Paris, 45, avenue de la Grande-Armée

AUTOMOBILISME

⁂ La Coupe de motocycles. — C'est hier matin que s'est disputée la Coupe des motocycles, l'épreuve organisée pour la seconde fois par notre confrère la *France automobile*. Comme l'année dernière, c'est sur la route de Saint-Germain à Ecquevilly que s'est courue la Coupe.

Le virage s'est fait à la borne 34, un peu avant Ecquevilly. Soit 10 kilomètres de parcours que les concurrents ont effectués cinq fois à l'aller et cinq fois au retour.

Le départ a été donné à 2 heures 7 minutes à Saint-Germain, à la grille d'Hennemont, devant la borne 24.

Douze motocyclistes sur vingt engagés sont venus se ranger sous les ordres du starter.

Une grande foule assistait au départ des concurrents. Remarqué : MM. Rousseau, René de Knyff, de Madec, Girand.

Voici les résultats de l'épreuve :

1er tour. — 1. Marot ; 2. Marcellin.

2e tour. — 1. Marot ; 2. Maurice Farman.

3e tour. — 1. Marot ; 2. Maurice Farman ; 3. Osmont.

M. de Santos-Dumait, qui était second, fait une chute, heureusement sans gravité.

4e tour. — 1. Marot ; 2. Maurice Farman ; 3. Osmont.

L'arrivée. — 1. Marot, couvrant la distance totale en 2 h. 26' 30" sur motocycle *Créanche*.

2. Maurice Farman.
3. Osmont.
4. Oury.
5. Deckort.
6. Griet.
7. Jamin.

⁂ Poignée de nouvelles :

— L'exposition d'automobiles, installée dans le jardin des Tuileries sera inaugurée officiellement aujourd'hui mercredi. Les membres du comité de l'A. C. F. et les organisateurs feront les honneurs de cette manifestation automobile à MM. les ministres du commerce, de l'intérieur, de la guerre et des travaux publics, qui ont promis d'y assister ainsi que MM. les préfets de police et de la Seine.

Lire l'article que nous consacrons d'autre part à cette exposition.

— Il y a actuellement, au garage de la Société commerciale d'automobiles (ancienne Société Mouter et Ce), cent voitures des meilleures marques à livrer de suite, avec moteurs de 4, 6, et 8 chevaux. S'adresser 77 (bis), avenue de la Grande-Armée.

— Chauffeurs, un bon conseil ! N'achetez pas de tricycles à pétrole ni de voitures automobiles avant d'être allés visiter la maison Victor Mathieu, 22, rue Taitbout. Tous les véhicules de cette maison sont, en effet, soigneusement réglés et mis au point par des mains compétentes avant d'être livrés à tout acheteur.

— La plus grande vitesse en automobile a été réalisée par M. Léon Bollée sur une voiturette de sa construction. Les commandes arrivent en si grand nombre au siège de la Société, 163, avenue Victor-Hugo, qu'il faut se hâter pour avoir une voiturette pendant la belle saison.

PIERRE LAFITTE.

AUX CONSTRUCTEURS D'AUTOMOBILES
Terrain bien situé, 2 façades, 3,500 mèt., face à la gare de Bécon-Courbevoie-Asnières, à *vendre* ou à *louer*, long bail et promesse de vente. S'adresser à Cie Jeanbin, à Asnières (Seine).

Wolff-American Cycles. Ouverture 26 septembre Paris

Adresser toutes les communications concernant le cyclisme, l'automobilisme, l'athlétisme, le rowing, le tir *et en général tous les* sports de plein air, *à* M. Pierre Lafitte, *2, rue Taitbout, à* l'Echo de Paris.

CONCERTS MILITAIRES

Du mercredi 15 juin. — (De 5 à 6 heures.)

Palais-Royal

104e régiment d'infanterie. — Chef : M. Bichot.

Marche hongroise, Chelard. — Ouverture du Paludier du bourg de Batz, Febvre. — Le Chant du pays, Lentz. — Fantaisie sur Werther, Massenet. — Polka réaliste, Ganne.

Square de Vaugirard

24e régiment d'infanterie. — Chef : M. Bonnelle.

Marche des Racoleurs d'Arva, Lacombe. — Ouverture de la Princesse Jaune, Saint-Saëns. — Fantaisie, Gung'l. — Sigurd, Reyer. — Polka réaliste, Ganne.

Collection Tabourier
TABLEAUX ANCIENS & MODERNES
Par : Berckheyde, Boucher, Canaletti, Chardin, Clouet, P. Codde, Cuyp, Fragonard, Fyt, Van Goyen, Greuze, Guardi, Holbein, Largillière, Lawrence, Cl. Lorrain, Prudhon, Nattier, Van Ostade, Pater, Rubens, Ruysdael, Teniers, Watteau, Wouverman, Wynants. — Bonvin, Charlemont, Corot, Daubigny, Decamps, Delacroix, Diaz, Fortuny, Géricault, Isabey, Jongkind, Meissonier, Millet, Th. Rousseau, Roybet, etc.
AQUARELLES, GOUACHES, PASTELS, DESSINS
OBJETS D'ART & DE CURIOSITE
Bronzes de Barye, Buste en marbre, par Houdon
Bronzes d'Art, Sculptures en Marbre et en Terre cuite, Miniatures, Objets de vitrine, Argenterie, Porcelaines et Faïences, Tapisseries anciennes, Broderies
VENTE APRÈS DÉCÈS, HOTEL DROUOT, Salles Nos 5, 6, 7 et 8
Les lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 juin 1898, à 2 heures
Commissaire-priseur : Me PAUL CHEVALLIER, 10, rue de la Grange-Batelière
EXPERTS :
MM. BRAME Père et Fils, 8 et 2, rue Laffitte | M. DURAND-RUEL, 16, rue Laffitte | MM. MANNHEIM, 7, rue St-Georges
EXPOSITIONS { Particulière, le samedi 18 juin 1898 / Publique, le dimanche 19 juin 1898 } de 1 heure 1/2 à 5 heures 1/2.

PROPté angle r. Louis-Blanc, 35, fg St-Martin, 221 et r. Lafayette. Ce 196-46. Rev. br. 2,068 fr. M. à p. 130,000 f. Adj. s. 1 ench. ch. not. 21 juin. Me Pluche, not., 32, r. de la Chapelle.

2 Maisons contiguës R. CHAPTAL 27 et 29. Ces 70 m. 40 et 254 m. 17. Rev. 3,200 f. et 6,200 f. M. à p. 80,000 et 70,000 f. A adj. 2 lots, fac. réuni s. 1 ench. ch. not. 5 juillet. Me Père, n., 9, pl. Pts-Pères

MAISON rue Aux Ours, 16. Ce 315 m. 75 c. Rev. brut 15,736 f. M. à p. 120,000 f. A adj. s. une ench. ch. not., Paris, le 21 juin 1898. S'ad. à Me Delafon, not., 6, boul. de Strasbourg.

Maison, r. Volta, 8. Rev. br. 8,295 fr. M. à pr. 100,000 fr. Adj. s. 1 ench. ch. not. 28 juin 1898. Me Portefin, not., 3, boulevard Saint-Martin.

Maison à Paris, r de Montmorency, 12. Rev. br. 7,710. M. à p. 70,000. A adj. s. 1 en. ch. not. Paris, 28 juin, par Me Decloux, not., 10 bis, bd Bne-Nouvelle

MAISON à Paris, r. GAY-LUSSAC, 47. R. br. 7,190 M. à p. 60,000. A adj. s. 1 ench. ch. not. Paris, 28 juin, par Me Cotelle, not. 25, bd Beaumarchais.

TERRAIN av. Petit Hôtel à Paris, r. Théophile-Gautier, 37. Cce 364 m. 50. M. à prix 90,000 fr. à adj. s. 1 ench. ch. not. Paris, le 28 juin 1898. S'adr. Me Demanche, not., 8, r. de l'Odéon.

HOTEL et ATELIER d'artiste, r. Cortambert, 57. Cce 367 m. M. à p. 70,000 f. A adj. s. 1 en. ch. n. Paris 5 juillet. Me Tourillon, 19, bd Malesherbes

TERRAIN av. construct. r. de l'Evangile, 24, Pajol, 85 et pl. Hébert, angle de ces rues et place. Ce 394 m. Rev. 4,000. M. à p. 40,000. A adj. s. 1 ench. ch. not. Paris, 5 juillet 1898, par Me Decloux, not., 10 bis, bd Bonne-Nouvelle.

VÉSINET 3 Propriétés 1° av. François-Arago, 2. Ce 2,598m. M. à p. 35,000 f. 2° av. du Chemin de fer, 5. Ce 1,280 m. M. à p. 25,000 fr. 3e Avenue Centrale, 4. Ce 2,354 m. M. à p. 30,000 fr.

CHATOU 2 Jardins potagers av. François-Arago, 1 et 3 présumés. Ces 3,296 et 1,238m. M. à p. 12,000 et 3,500 f. A adj. s. 1 ench. ch. not. 21 juin. S'ad. à Me Moyne, not. à Paris, 7, rue Laffitte.

Gournay-s.-Marne Maison de camp. bord de la Marne, 4,058m à adj. s. 1 ench. ch. not. 21 juin. M. à p. 50,000. Me Cotelle, not. Paris, 26, bd Beaumarchais

Ville importante Ouest, à céder Entreprise Maçonnerie et Bâtiment, ten. père en fils dep. 1842. Matériel tr. complet. Pr. 20,000. On vend. également l'immeub. Defaucamberge et Ce, 82, r. Hauteville.

ALIMENTATION GROS ET 1/2 GROS
Bénéfices nets 35,000 fr. Facilités. — Choix d'aff. : Commerces, Industries, Charges de facteurs aux Halles centrales, etc. M. André, 34, rue Drouot.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
A céder avec grande facilité de paiement et même sans argent s'il y a garantie
Grand BAIN, en plein centre, près l'Opéra et la gare Saint-Lazare. Direction facile, même p. dame seule. Prix modéré, avec 20,000 fr. comptant. Ecrire initiales W. B., poste restante, r. Lafayette.
Rien des agences

ARTICLES DE PARIS
Joli commerce de Gros en appartement
Bénéfices nets justifiés 22,000 fr.
Il faut 25,000 fr., partie comptant
Hanol, 17, boul. Saint-Germain. (Téléphone).

PAPETERIE DE LUXE
Art. religion, tr. riche clientèle. Tenue 13 ans. A céder apr. décès. Prix 2,500 fr. Vaut 10,000. Occas. uniq. p. dame distinguée. Trémolière, 15, r. Drouot

En appartement
CONFECTIONS EN GROS
Affaire de simple surveillance
Bénéf. net : 15,000 fr.
Prix 15,000 francs. Conditions excep.
H. Lucas et Ce, banquiers, 33, rue Le Peletier.

Cce DE GROS s., connais. sp. Mais. anc. et prosp. dem. intéressé av. 30,000. Bx avant. et facil. succéd. ap. essai. Guinedeau, 4ter r. du Bouloi.

Position de 15,000 fr. nets garantis avec 15,000 cpt affaire honor. indépend. sans connaiss. spéciales. Gérance immeubles et contentieux. A céd. cabinet ancien et connu. Prod. 28,000 prix avant. av. 20,000 cpt Conte, 100, boulevard Sébastopol, Paris.

PORTEFEUILLE D'ASSURANCES
à Paris. Situat. admve. Rapp. 12,000, agréabl., indép. Px 17,000. Client. 1er ord. Bourgoin, 25, rue Louvre.

PORTEfeuille d'assurances à Paris. Bén. 10,000. Prix 16,000. Guinedeau, 4ter, r. du Bouloi.

SITUATION de 1er ordre est offerte à ménage ou dame seule dispos. de garanties pr comm. de surv. Blanchisserie des Hôtels, 91, fg St-Martin (R. d. ag.)

PRETS D'ARGENT sur garanties présentes ou à venir. 4 0/0 l'an. Avances immédiates. (*Discrét. absolue*) Le Conseiller, 19, r. de Choiseul, Paris (20e an.)

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS et INTIMES. Recherches et enquêtes de toutes natures. Divorce. Discrétion absolue. — M. E. Genlis, 18, Montague Street, Londres, W. C.

SAGE-FEMME 1re cl., Mme RENAUD, 54, r. Lemercier, pr. gare St-Lazare. Mme seule. Prend pens. Px tr. mod. Consultat. de 1 h. à 6 h. Discrét. absol. Stérilité. Méthode infaillible

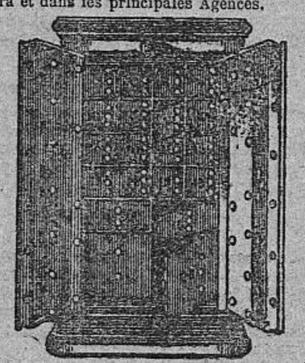
VICHY Lardy, au centre de la ville. Réputées Larbaud, parmi les meilleures de Vichy.

ALLEVARD (Isère). Voies respiratoires. Larynx. Etabl. thermal complet.

LA BANQUE FONCIERE, 1, r. de Maubeuge, Paris.
PRETE des CAPITAUX DIRECTEMENT, depuis 3.50 % sur hypothèques jusqu'à 75 % de la valeur des immeubles et en 2e rang sur toutes NU-PROPRIETES de Titres, Actions et Obligations, ainsi que d'Immeubles à l'insu de l'usufruitier ; sur Titres nominatifs même déposés chez un tiers et à son insu ; sur Biens indivis et Successions sans le concours des cohéritiers. Avance de 10 et 15 années de revenus sur USUFRUITS, RENTES VIAGÈRES et PENSIONS non insaisissables. (Téléph.) Aucuns frais préalables. — Avances immédiates. (154-21)

CAPITAUX à PRÊTER DE SUITE aux conditions les meilleures, sur Maisons, Terres, Successions, Biens indivis sans le concours des cohéritiers, sur Titres nominatifs même s'ils sont déposés chez un tiers et à son insu, sur Usufruits, Prêts sur NUES-PROPRIETES d'actions, obligations, rentes ou Achat sans que l'usufruitier soit informé du prêt ou de l'achat et sans besoin des titres. Avances immédiates. Renseignements confidentiels et gratuits. Les opérations sont traitées très rapidement et avec la plus grande discrétion. CREDIT FRANÇAIS, 2, Rue Chaussée-d'Antin, Paris (de 1 h. à 6 h.). Téléphone 251-43.

Rentiers et Capitalistes
ont un grand intérêt à lire les
Lettres d'un Capitaliste
PUBLICATION FINANCIÈRE paraissant les 5, 15 et 25 de chaque Mois
PRIX D'ABONNEMENT exceptionnel pour la première année. 3 fr.
SOMMAIRE :
1° *Lettre de Paris : Conseils à l'Epargne Française ;*
2° *Etude sur les Valeurs Russes introduites à Paris et à Bruxelles* (Etude spéciale) ;
3° *Comment on doit composer un Portefeuille ;*
4° *Conseils aux Porteurs de Fonds Espagnols, Argentins et Brésiliens* (Etude spéciale).
5° *Revue des bonnes Valeurs industrielles françaises ;*
6° *Comment on peut augmenter son Capital et son Revenu ;*
7° *Conseils généraux aux Rentiers et Capitalistes ;*
8° *Tableau des bonnes Obligations françaises ;*
9° *Conseils de Placements.*
10° *Autour de la Bourse et dans le monde financier ;*
11° *Revue du Marché de Paris.*
La prochaine Lettre sera envoyée *gratuitement* sur demande au Directeur des "LETTRES d'un CAPITALISTE" 21, Rue Caumartin, Paris.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
LOCATION de COFFRES-FORTS
Le Comptoir National d'Escompte de Paris met à la disposition du public, pour la garde des valeurs, papiers, bijoux, etc., des coffres-forts entiers ou des compartiments de coffres-forts, au Siège social, 14, rue Bergère, à la Succursale, 2, place de l'Opéra et dans les principales Agences.
GARANTIE ET SÉCURITÉ ABSOLUES

COMPARTIMENTS DEPUIS 5 FR. PAR MOIS
Une serre spéciale est affectée aux caisses, malles, etc., pouvant contenir de l'argenterie, des objets précieux, dentelles, etc.
Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée à son gré par le locataire. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.
La salle des coffres est ouverte tous les jours de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

FERNET-BRANCA
SPÉCIALITÉ des FRATELLI BRANCA, Milan, Rue Broletto, 35
Les seuls qui en possèdent le véritable procédé.
GRAND DIPLOME D'HONNEUR et MEDAILLE D'OR aux principales Expositions nationales et internationales.
AMER TONIQUE, HYGIÉNIQUE, APÉRITIF ET DIGESTIF
Recommandé par des célébrités médicales.
Éviter les Contrefaçons en exigeant sur l'étiquette la signature transversale FRATELLI BRANCA e Ca.
Entrepôt Général à Paris : LEGOUEY & DELBERGUE, 75-77-79, Rue Réaumur.

CAPITAUX PERSONNELS sur toutes garanties : Maisons, Successions, Nues-Propriétés (sans avertir usufruitiers), Titres nominatifs (en conservant ses titres), etc. Avance immédiate. 10e Année. — M. DAUPHIN, 32, Rue St-Lazare, Paris. — Téléphone PRETS



La meilleure. — La plus pure.
La plus digestive des liqueurs.
Sa saveur exquise est celle de l'Orange et de la Fine Champagne.
Dépôt Général : PARIS, 67, Boulevard Haussmann. Dans tous les Restaurants, bonnes Maisons d'Epicerie et Comestibles.

50 CENTIMES par JOUR peuvent créer un Capital, une Rente ou doter un Enfant. Demander les Tarifs dont les taux et avantages défient toute concurrence. GRESHAM Cie d'Assurances et de Rentes, établie en 1854, à Paris, 30, Rue de Provence, dans ses immeubles.

Maladies de la Femme
Les statistiques médicales dernièrement établies accusent un chiffre toujours croissant de maladies chez la femme, parmi lesquelles se placent, au premier rang, les hernies ombilicales, inguinales et crurales ; les affections internes de l'abdomen : abaissement, chute, descente, antéversion, rétroversion, tumeurs, kystes, et celles qui ont plus particulièrement leur siège dans les jambes : phlébites, hydarthroses, varices internes, varices externes, etc., etc.
Tout en constatant avec peine que quarante-six femmes sur cent sont atteintes d'une ou de plusieurs de ces maladies fort dangereuses, qui peuvent coûter la vie si elles sont mal ou insuffisamment soignées, les médecins déplorent le peu de soins et de précautions qu'elles prennent pour éviter ou pour atténuer le mal.
La plupart ne font absolument rien, alors qu'il serait si simple de se soigner facilement et à peu de frais, soit en pratiquant, selon le cas, des lavages fréquents avec des appareils appropriés, soit en portant une ceinture ventrière bien comprise et bien établie, qui maintienne parfaitement sans occasionner aucune gêne, soit en faisant usage de bas élastiques pour varices, qui compriment doucement la jambe sans trop la serrer.
Il n'est cependant pas difficile de se procurer ces objets si